Septembre 1894 N° 9 Prix : 30 cent.

REVUE MENSUELLE
RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE
COMPLÉMENT DE LA PUBLICATION

# Le DIABLE au XIX^e SIÈCLE

CETTE REVUE MENSUELLE EST SPÉCIALEMENT UN ORGANE DE COMBAT CONTRE LA HAUTE-MAÇONNERIE ET LE SATANISME CONTEMPORAIN. — ELLE EST AUSSI CONSACRÉE A L'EXAMEN, SELON LA SCIENCE CATHOLIQUE, DES FAITS SURNATURELS DU PRÉTENDU SPIRITISME ET AUTRES MANIFESTATIONS DIABOLIQUES CONSTATÉES.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

ABONNEMENTS : France, 3 fr. pour Un An. — Etranger, 4 fr. pour Un An.
*Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste.*

## LIBERA NOS A MALO

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire *in extenso* le magnifique mandement de Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches, sur LA SEPTIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE. Cette lettre-circulaire, adressée par l'éminent prélat à ses diocésains, sera lue avec fruit partout ; elle recommande spécialement ces deux grandes œuvres universelles : l'œuvre de la Propagation de la Foi et l'œuvre de la Sainte-Enfance.

*Coutances, le 5 septembre 1894.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans l'admirable Lettre qu'il adressait, le 20 juin dernier, aux princes et aux peuples de l'Univers, Léon XIII, parlant de la Propagation de la Foi, s'exprimait en ces termes :

« Notre cœur vole tout d'abord vers les nations qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'Evangile : nations malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu et vivent au sein d'une profonde erreur. Puisque tout salut vient de Jésus-Christ, et *qu'il n'est point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés*, c'est Notre vœu le plus ardent que le très saint nom de Jésus se répande rapidement sur toutes les plages et les pénètre de sa bienfaisante vertu.

« A cet égard, l'Eglise n'a jamais failli à sa mission divine. Où dépense-t-elle plus d'efforts depuis vingt siècles? Où dépense-t-elle plus d'ardeur et de constance que dans la diffusion de la vérité et des institutions chrétiennes ? Aujourd'hui encore, c'est bien souvent que l'on voit des hérauts de l'Evangile franchir les mers par Notre autorité, et s'en aller jusqu'aux extrémités de la terre ; et tous les jours, Nous supplions la bonté divine de vouloir multiplier les ministres sacrés, vraiment dignes du ministère apostolique, c'est-à-dire dévoués à l'extension du règne de Jésus-Christ, jusqu'au sacrifice de leur bien-être et de leur santé, et, s'il le faut même, jusqu'à l'immolation de leur vie...

« Et vous, Christ-Jésus, réveillez ceux qui dorment dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, afin qu'éclairés de votre sagesse et pénétrés de votre vertu, en vous et par vous, ils soient consommés dans l'unité ! »

Vous avez répondu, N. T. C. F., à ce vœu du Pontife suprême, vous, dont le dévoûment aux œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance ne cesse de s'affirmer par une charité qui fait Notre orgueil et Notre joie.

Chaque année, vous maintenez dans le compte rendu de ces œuvres la place d'honneur que vous avez depuis longtemps conquise ; et c'est avec une légitime fierté que Nous proclamons ce résultat, que Nous vous payons publiquement le tribut de Nos félicitations et de Notre gratitude.

Vous ne vous arrêterez pas, N. T. C. F., dans cette voie de l'apostolat et de la rédemption. C'est pour vous y soutenir que, fidèle à Notre programme, Nous venons aujourd'hui vous expliquer la dernière demande de l'Oraison dominicale : *Libera nos a malo*, délivrez-nous du mal.

Commenter cette prière, n'est-ce pas vous mettre aux mains l'une des armes les plus puissantes pour défendre et faire triompher la double et noble cause que Nous recommandons ?

Avant tout, que faut-il entendre par ces paroles : Délivrez-nous du mal ?

Les interprètes nous offrent une double réponse. Le mal, d'après Tertullien et saint Chrysostome, c'est Satan, le génie qui préside à la tentation, qui en est le principal artisan. *A malo, id est a diabolo, qui præses et artifex est tentationis.* Le mal, d'après saint Augustin, c'est la concupiscence, ce sont toutes les misères de la vie. *Ut liberemur a malo, id est a concupiscentia omnique miseria.*

Attachons-nous, N. T. C. F., à cette double explication. Montrons le mal dans son principe et dans ses effets, dans Satan d'abord, puis dans les misères dont Nous supplions le Seigneur de nous délivrer.

I

A ce nom de Satan, combien de prétendus esprits forts qui sourient de pitié, qui crient à l'illusion et peut-être au mensonge, qui demandent à l'envi : *Mais qui donc a jamais vu le diable?* Comme s'il était nécessaire de l'avoir vu pour croire à son existence !

Est-ce qu'ils prétendraient refuser à Dieu le pouvoir de créer des esprits sans corps? Est-ce que Dieu lui-même n'est pas un pur esprit? Est-ce que l'homme n'est pas un esprit uni à un corps?

Nous le savons bien : les matérialistes rejettent l'existence de l'âme. Mais comme ils ne peuvent contester à l'homme la faculté de penser, de vouloir, de sentir et d'agir, ils en sont réduits à la nécessité d'admettre une matière qui pense, qui agit, qui sent, et de lui concéder toutes les propriétés de l'esprit. Mystère pour mystère, autant vaut assurément la croyance chrétienne et le bon sens des siècles.

Si donc l'homme est une créature composée d'un corps et d'une âme, d'une âme qui dirige notre corps et en fait l'instrument de ses pensées et de ses actes, pourquoi Dieu, qui a créé l'homme, ne pourrait-il pas créer des esprits qui subsistent par eux-mêmes et qui possèdent leurs opérations propres? Pourquoi ne pourrait-il pas créer des Anges?

Dira-t-on que Dieu ne peut créer des esprits mauvais? Lucifer, au sortir des mains divines, était beau comme la lumière et généreux comme l'amour. Mais Lucifer était libre. C'est lui qui, dans le délire de son orgueil, s'est défiguré lui-même. Ce n'est donc pas à Dieu qu'il faut imputer la chute et les désordres de l'esprit mauvais. C'est l'abus seul de sa propre liberté qui a précipité Lucifer aux abîmes.

Oui, Dieu peut créer des Anges qui se corrompent et se dégradent eux-mêmes. Oui, Satan peut exister. Et l'Ecriture sainte et l'histoire de l'humanité tout entière protestent contre des négations par trop aveugles ou par trop intéressées. Elles attestent la réalité de Satan.

Souvenez-vous, N. T. C. F., de cette lutte gigantesque engagée dans les hauteurs des cieux entre notre saint Michel et le Dragon.

Souvenez-vous du paradis terrestre et du serpent dont le venin infecta la race humaine dans la personne de nos premiers parents.

Souvenez-vous des magiciens de Pharaon opposant les prodiges diaboliques aux miracles divins. Souvenez-vous du duel effroyable entre Job et Satan. Souvenez-vous de David, nous apprenant que les démons sont les dieux des nations : *Dii gentium dæmonia.*

Souvenez-vous du désert où le malin esprit conduit Notre-Seigneur, du diable assez orgueilleux pour tenter Jésus-Christ lui-même.

Souvenez-vous du Sauveur appelant Satan le fort armé, le prince de ce monde.

Souvenez-vous de cette parole de saint Jean : Le fils de Dieu n'est venu sur la terre que pour détruire les œuvres du diable, *in hoc apparuit Filius Dei ut dissolveret opera diaboli.*

Souvenez-vous du solennel avertissement donné par saint Pierre : Veillez, Frères, car votre adversaire, le diable, vous convoite comme le lion rugissant et vous guette comme la proie à dévorer.

Souvenez-vous de saint Paul déclarant que, de son temps, les démons sont les vrais magistrats du siècle, *dæmones magistratus sunt hujus sæculi;* que Satan est le Dieu de ce monde, *deus hujus sæculi.*

Souvenez-vous de cette scène racontée dans l'Apocalypse :

Le dragon à sept têtes et à sept cornes est arrêté devant une femme qui doit mettre au monde l'enfant par lequel seront gouvernées les nations. Ce dragon cherche à dévorer l'enfant, à submerger sa mère sous les flots dont il l'inonde dans son courroux; mais la mère préservée miraculeusement lui échappe. Furieux de sa défaite, il s'en va faire la guerre aux fils de cette mère qui gardent les commandements de Dieu et demeurent inébranlables dans la confession de Jésus-Christ. *Et iratus est draco in mulierem; et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus qui custodiunt mandata Dei et habent testimonium Jesu Christi.* Qui ne le voit? La mère, c'est l'Eglise; le fils, c'est Jésus-Christ; le dragon, c'est Satan.

Souvenez-vous des Actes des Apôtres. Ils nous montrent saint Paul aux prises avec Elymas, le suppôt de Satan et son ministre, qui lui dispute l'âme du consul Sergius Paulus. Plus tard, à Philippes, ils nous montrent le même apôtre délivrant de ses liens une jeune fille qui devinait sous l'influence de Satan et rapportait de la sorte à ses maîtres un gain considérable.

Voulez-vous savoir, N. T. C. F., quelle est la conviction qu'inspire aux chrétiens de la primitive Eglise l'existence de Satan? Ecoutez Tertullien dans son Apologétique : « Que l'on produise, dit-il aux juges de l'empire romain, devant vos tribunaux (je ne veux pas que ce soit une chose cachée), devant vos tribunaux et à la face de tout le monde, que l'on produise un homme notoirement possédé du diable; puis, que l'on introduise quelque fidèle. Que celui-ci commande à cet esprit de parler. Si le diable ne reconnaît pas ouvertement ce qu'il est, s'il n'avoue publiquement que lui et ses compagnons sont les dieux que vous adorez, s'il ne fait cet aveu, n'osant mentir à un chrétien; eh bien, sur place, et sans différer, sans aucune nouvelle procédure, faites mourir ce chrétien impudent qui n'aura pu tenir la promesse extraordinaire qu'il a faite. »

Dites maintenant, N. T. C. F., si la croyance des premiers chrétiens à l'existence de Satan était sincère et profonde! Dites avec quelle audacieuse vigueur elle s'affirmait par la bouche de Tertullien, qui, de son temps déjà, connaissait non seulement les tables, mais les chèvres parlantes.

Toutes les nations de l'antiquité, la Grèce comme l'Egypte, Rome comme Ninive et Babylone, ont vu, ont entendu, ont consulté les démons. Poètes, historiens, philosophes, tous s'accordent avec le peuple dans un même témoignage. Pendant des siècles on accourt à Delphes, à Dodone et cent autres lieux, dans tous les temples célèbres, pour y chercher les oracles de l'enfer.

Et le moyen-âge, croyait-il à Satan ? Alors, que d'interventions diaboliques dont les plus graves et les plus judicieux contemporains nous ont transmis les effrayants récits !

Et après la Renaissance, en Italie, en Angleterre surtout, le recours à Satan opère tant de ravages qu'il faut, dans ce dernier pays, le combattre par des lois et des châtiments de la plus grande rigueur.

Et de nos jours enfin, en ce siècle d'incrédulité, la croyance au démon s'est-elle donc évanouie ? Jamais, N. T. C. F., le culte de Satan ne fut plus en honneur qu'à cette époque de prétendu progrès. Grâce au magnétisme, au spiritisme, à l'hypnotisme, les rapports avec les esprits de ténèbres se sont prodigieusement multipliés. Les consultations sont incessantes. L'influence du démon est devenue telle aujourd'hui qu'il a sa religion : le satanisme, avec ses autels, ses mystères, ses impures cérémonies, ses sacrifices sacrilèges qui font frissonner d'horreur les âmes vraiment chrétiennes.

On dit, en effet, que l'Hôte divin de nos Tabernacles est indignement livré à ses pires ennemis. On dit que l'auguste Victime est l'objet d'attentats innommables et des plus criminelles souillures ; que le mensonge assouvit sa rage sur le Dieu de vérité, la corruption sur le Dieu de toute sainteté, la haine, une haine effroyable, sur le Dieu d'amour. L'abomination de la désolation en est venue à ce point que, pour la dénoncer, une Revue s'intitule aujourd'hui : *le Diable au dix-neuvième siècle.*

Et l'on oserait, en présence de ces faits, nier la réalité de Satan ! Mais comment expliquer ces monstruosités qui nous arrachent des larmes de sang ? Non, si dépravée qu'elle soit, la nature humaine est incapable de les inventer. L'enfer seul peut les inspirer.

Et c'est en un pareil temps qu'on viendrait nous demander : Qui a jamais vu le diable ? Ah ! N. T. C. F., nous ne le voyons que trop ; nous ne l'entendons que trop ; nous ne subissons que trop sa pernicieuse influence. Nous ne le reconnaissons que trop aux ravages qu'il opère et aux ruines qu'il entasse. Le père de la libre pensée, de la libre morale et de tant d'œuvres de mort, c'est Satan. Oui, S. Paul avait raison : Satan est plus que jamais le prince et le dieu du siècle !

Concluons donc avec Bossuet : « Qu'il y ait dans le monde un certain genre d'esprits malfaisants que nous appelons des démons, outre le témoignage évident des Écritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples.... si bien que les disciples de Platon et de Pythagore, qui, du consentement de tout le monde, sont ceux qui, de tous les philosophes, ont eu les connaissances les plus relevées et qui ont recherché le plus sérieusement les choses surnaturelles, ont assuré comme une vérité très constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux. »

Mais c'est trop insister sur ce point, N. T. C. F. Il est autrement utile de vous mettre en garde contre l'ennemi séculaire, en vous faisant connaître sa puissance et la tactique dont il use ordinairement pour nous séduire et pour nous perdre.

La puissance de Satan ! Job, qui la connaissait bien, va nous la faire comprendre. Dans ce drame grandiose que l'Esprit-Saint lui-même a voulu raconter, le patriarche, traçant une ébauche de son terrible adversaire, s'arrête comme découragé : « Sa tête, nous dit-il, est une citadelle : qui jamais en ouvrira les portes ? La terreur habite autour de ses dents. Quand il éternue, il lance des éclats de feu, et ses yeux étincellent comme la lumière du matin. Son haleine allume des charbons et la flamme jaillit de sa bouche. La force réside dans son cou, et la famine marche devant sa face. Il n'y a ni épée, ni lance, ni cuirasse qui puisse tenir devant lui ; car pour lui, le fer n'est que de la paille, l'airain n'est qu'un bois pourri. Il n'est pas sur la terre de puissance qui soit comparable à la sienne, parce qu'il a été créé pour ne rien craindre. Voilà le roi qui règne sur tous les enfants d'orgueil (1). »

Eh bien, cette formidable puissance, N. T. C. F., savez-vous comment elle s'exerce contre l'homme ? Bossuet va nous l'apprendre dans son langage si précis :

« Il ne faut pas croire, dit-il, que les forces des démons soient épuisées par leur chute. Toute l'Écriture les appelle forts... Les forts, dit David, se sont jetés sur moi. *Irruerunt in me fortes* ; par où S. Augustin entend les démons. Jésus-Christ appelle Satan « le Fort armé ». Non seulement il a sa force, c'est-à-dire sa nature et ses facultés ; mais encore ses armes lui sont conservées, c'est-à-dire ses inventions et ses connaissances. »

Avec son intelligence, il étudie la place, il en saisit les côtés faibles. « Ah ! qui pourrait dire, continue le grand Orateur, toutes les profondeurs de Satan et par quels artifices ce serpent coule ? S'il vous trouve déjà agité, il vous prend par le penchant de l'inclination. Votre cœur est-il déjà effleuré par quelque commencement d'amour ? il souffle cette petite étincelle jusqu'à ce qu'elle devienne un embrasement ; il vous pousse de la haine à la rage, de l'amour au transport et du transport à la folie. Que s'il vous trouve éloigné du crime, jouissant des saintes douceurs d'une bonne conscience, ne croyez pas qu'il vous propose d'abord l'impudicité ; il n'est pas si grossier... Il voudrait bien vous rendre aussi méchants que lui, s'il pouvait ; mais vous n'êtes pas encore capables d'une si grande action. Il vous y faut mener : c'est pourquoi il s'accommode à votre faiblesse. Ah ! ce n'est, dit-il, qu'un regard ; après, tout au plus qu'une complaisance et un agrément innocent. — Prenez garde : le serpent s'avance. Vous le laissez faire ? Il va mordre. »

Voilà, N. T. C. F., les procédés de Satan. Et, quand il a fait tomber dans le péché, dit S. Thomas, il en resserre tellement les chaînes qu'il ne permet pas d'en sortir et de ressusciter. *Postquam induxit ad peccandum, sic alligat ut non permittat a peccatis resurgere.*

N'allons pas toutefois nous exagérer sa puis-

(1) *Job, cap. XII.*

sance et son habileté. Dévoré par l'orgueil et par la jalousie, « le démon, comme on l'a justement observé, prépare nos chutes par des illusions perfides, par le trouble secret et les excitations malsaines de nos appétits. Mais, dans ce travail funeste, il lui est défendu de toucher à notre âme et de faire violence à notre volonté. S'il nous entraîne au mal, c'est que nous l'avons voulu. Mais malheur à nous si nous sommes vaincus; car il emploie toute l'énergie de sa grande et puissante nature à nous retenir captifs. »

Vous avez vu, N. T. C. F., l'astuce de Satan, l'action qu'il exerce au sein de notre société chrétienne et civilisée. Comprenez dès lors son empire sur les peuples païens, le joug sous lequel il les asservit, les superstitions grossières, les crimes, les débauches auxquels il les entraîne, les ombres mortelles dans lesquelles il les ensevelit.

Pieux associés de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, n'oubliez pas que vous êtes, vous, les fidèles du Christ-Jésus, les auxiliaires de ses Apôtres, les ouvriers, pour votre part, de la régénération des âmes et du salut des idolâtres. Criez donc à Dieu, criez avec toute votre ferveur et toute votre énergie : Seigneur, délivrez-nous, délivrez les enfants de ténèbres ! Délivrez-nous du malin, du démon, artisan du mal ! *Libera nos a malo.*

## II

Nous venons, N. T. C. F., d'étudier Satan dans son existence. Etudions-le maintenant dans ses œuvres, c'est-à-dire dans le mal dont il propage, partout et sous toutes les formes, les ravages et les ruines. De la cause descendons à l'effet.

Quand nous conjurons le Seigneur de nous délivrer du mal, comme l'intelligence de cette prière nous manque et combien grande est trop souvent notre illusion !

Quel est le mal que nous devons redouter le plus, le mal principe de tous les autres qui jaillissent de lui comme de leur source unique ? N'hésitons pas à le nommer, à le dénoncer tout haut, N. T. C. F. C'est le *péché*. Sans le péché, nulle misère pour l'homme, ni dans le temps, ni dans l'éternité ; ni pour l'âme, ni pour le corps. Par le péché, tous les maux abondent et nous envahissent.

Vous souvient-il de Nos deux instructions quadragésimales sur ce sujet ? Vous souvient-il du péché, *mal de Dieu*, parce qu'il est une insulte à son autorité, une injure sanglante à sa bonté, une véritable idolâtrie ? — Vous souvient-il du péché, *mal de l'homme*, qu'il blesse dans sa liberté, qu'il dépouille de tous ses mérites, qu'il défigure dans sa beauté ; du péché, qui, pour parler avec S. Bonaventure, mérite tout châtiment parce qu'il méprise Dieu qui est tout bien ? *Sumus digni omni malo, quia contempsimus omne bonum.*

Voilà le mal dont il faut avant tout demander à Dieu de nous délivrer. *Libera nos a malo.*

Et pourquoi ? Parce que d'abord il engendre la mort éternelle, il nous conduit à l'enfer. Tout récemment, N. T. C. F., Nous vous avons démontré l'existence de l'enfer et son éternité. Ce que Nous ne vous avons pas même indiqué, ce sont les peines de l'enfer, ces peines si propres à nous en inspirer l'horreur.

Les Livres saints et la théologie assignent aux réprouvés dans l'enfer une double peine : celle du *dam* et celle du *sens*.

La peine du dam, la privation de Dieu, comment vous en donner une idée ? L'instinct qui nous porte naturellement vers Dieu notre centre, endormi, suspendu sur la terre par l'amusement des créatures, se réveille en enfer dans toute son énergie. Or, pour emprunter le langage d'un savant apologiste, « le réprouvé a perdu Dieu, et avec Dieu il a tout perdu. Comme la possession de Dieu est pour les élus la source de toute félicité, ainsi pour les damnés la perte de Dieu est proprement l'enfer : c'est l'enfer dans l'enfer. Ils ont perdu Dieu pour qui ils avaient été créés, sans qui ils ne peuvent vivre et qui cependant ne les laisse point mourir. Et, Dieu perdu, plus de consolation, plus d'espérance : tout est perdu. Ici-bas, nous ne pouvons nous figurer un état absolument privé de consolation. Ce sera l'état d'un cadavre vivant, d'une conscience persistant au milieu d'une âme corrompue dans son essence et ayant perdu toutes ses facultés : car son essence, elle la tenait de Dieu, elle subsistait en Dieu, elle était destinée à Dieu. On sait quelles tortures la conscience peut déjà faire endurer sur la terre. Et cependant ici-bas l'homme n'est jamais sans consolation ; il en trouve jusque dans les dissipations et les illusions auxquelles il se livre. Là, dans l'enfer, il est toujours devant Dieu, dont la colère éternelle pèse sur lui nécessairement. Il est aussi toujours en face de lui-même, voyant éternellement son âme dégradée et odieusement abjecte. »

A cette privation de Dieu, vous le savez, N. T. C. F., vient se joindre le terrible supplice du feu. Que ce feu soit matériel ou non, l'Eglise n'a rien défini sur ce point. Mais il est réel, c'est l'affirmation positive du Sauveur ; il exerce sur le corps et sur l'âme son effroyable action. C'est, nous dit le Prophète, le feu que le Tout-Puissant allume dans sa fureur. *Ignis succensus est in furore meo.* C'est le feu éternel qui brûle et ne consume pas. C'est, nous dit un pieux auteur qui se fonde sur les Saintes Ecritures, c'est le feu pénétrant qui s'enferme dans le corps du réprouvé comme dans une fournaise où il s'échauffe, s'embrase et fait bouillir les chairs jusque dans la moelle des os. C'est le feu jaloux qui déploie une sorte d'intelligence pour venger tous les droits de la justice divine et torturer les damnés par des châtiments en rapport avec la nature de leurs crimes.

Et le ver du remords, qui ronge les victimes de l'enfer, rongera *toujours*. Et le feu qui les dévore ne s'éteindra *jamais*. Ces supplices n'auront point de terme, car ils sont éternels : Eloignez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel.

Rentrons en nous-mêmes, N. T. C. F. Et, quand nous crions à Dieu : Délivrez-nous du mal, crions avec S. Bonaventure : « Souvenez-vous, ô Père très clément, de votre miséricorde !

Ayez pitié de la détestable perversité de notre cœur ! Délivrez vos faibles et fragiles créatures de l'intolérable fardeau de leurs péchés. Préservez-nous surtout du terrible, de l'épouvantable malheur de l'enfer éternel. De grâce, ô mon Dieu, faites que nous ne soyons jamais privés de la vision lumineuse de votre divine essence ! A la pensée de ce supplice, tous nos os frémissent d'horreur. A quoi bon avoir été créés par vous, si nous ne devions vous être unis éternellement, vivre en vous éternellement, éternellement et totalement jouir de vous ? »

Ne l'oublions pas, N. T. C. F. L'abîme est ouvert sous nos pieds. Nous ne sommes ni meilleurs, ni plus vaillants que tant d'autres que leurs péchés y ont précipités. Recueillons donc notre ferveur et notre confiance pour jeter à Dieu, tant pour nous que pour nos frères en danger, ce cri de notre supplication : Notre Père qui êtes aux cieux, délivrez-nous, fidèles et infidèles, de l'irréparable mal de l'enfer. *Libera nos a malo !*

Il est un autre mal qui nous menace après la vie présente, c'est le purgatoire. Les peines qu'on y endure ne peuvent être comparées à celles de l'enfer quant à la durée. Mais qu'elles sont néanmoins effrayantes, N. T. C. F. ! Écoutez plutôt S. Thomas. Vous me demandez quel est le feu qui brûle au purgatoire ? Je réponds qu'il est le même que celui de l'enfer. En enfer, il consume la paille ; en purgatoire, il épure l'or. *Idem est ignis qui damnatos cruciat in inferno et qui justos in purgatorio purgat.*

Écoutez S. Augustin. Que nul ne dise : Après tout, ce feu s'éteindra ; un peu plus tôt un peu plus tard, j'obtiendrai la vie éternelle. *Dicet aliquis : non pertinet ad me quandiu moras habeam, si tamen ad vitam æternam perrexero.* — Ne parlez pas ainsi, reprend le grand Docteur ; car les souffrances que fait éprouver ce feu surpassent tout ce qu'on peut voir, tout ce qu'on peut imaginer, tout ce qu'on peut sentir de plus cuisant et de plus douloureux. *Nemo hæc dicat, carissimi, quia ille purgatorius ignis durior est quam quidquid potest in hoc sæculo pœnarum videri, aut cogitari, aut sentiri.*

Et la peine du dam, comment l'exprimer, N. T. C. F. ? A cette heure où la mort les sépara de nous, des âmes belles, mais d'une beauté qui n'était pas sans tache, purent entrevoir un instant la majesté suprême. Éblouies à cet aspect, elle s'élancent, répétant avec le Psalmiste : *Mihi adhærere Deo bonum est.* Mais d'une part l'inflexible justice, de l'autre le sentiment de leur indignité, les rejeta de sa présence. Et, durant des années peut-être, elles gémiront dans une indicible douleur. Mon âme a soif de vous, ô mon Dieu, s'écrient-elles ! Oh ! quand donc irai-je à vous ? Quand pourrai-je contempler votre face ? *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei ?*

Comprenez, si vous le pouvez, N. T. C. F., ces angoisses et ces tortures. Ne vouloir que Dieu, se sentir entraîné vers lui par toutes les ardeurs de son âme, par toutes les aspirations, tous les désirs de son cœur, n'être séparé de lui que par un léger obstacle ; et ne pouvoir le franchir pour aller se perdre et s'abîmer dans son sein ! Voilà bien, pour l'amour, le tourment le plus cruel et le poids le plus écrasant. *Amor meus, pondus meum.*

Donc, ô frères bien-aimés, quand nous récitons cette prière : Délivrez-nous du mal, soyons attentifs et disons : O Père tendre et aimant, défendez-nous contre nous-mêmes, contre nos défaillances et nos misères ! Souvenez-vous des mérites de Jésus, votre Fils et notre Sauveur ; de Marie, sa mère et la nôtre. Ne permettez pas qu'à l'heure de la mort nous soyions bannis de votre présence ! O Père, délivrez-nous du mal dont l'horreur, ici-bas, échappe à notre légèreté ! Délivrez-nous du purgatoire !

Nous venons de vous indiquer, N. T. C. F., les maux que peut engendrer le péché pour l'avenir. Faut-il, maintenant, vous exposer longuement les maux de la vie présente ! Ces maux, vous ne les connaissez que trop ; et l'énumération en est longue.

Il y a les maux publics : la peste ; la guerre ; la famine ; les ardeurs d'un soleil qui stérilisent au lieu de féconder ; les pluies incessantes qui ravagent, submergent et engloutissent les plus chères espérances ; les discordes civiles, les insurrections, les attentats contre la société, le fléau de l'anarchie, fille de l'athéisme et de l'irreligion.

Il y a les maux de la famille : les revers de fortune, les dissensions, les haines qui ruinent la paix et le bonheur domestique, le mépris et les révoltes de l'enfant, les blessures faites à la justice, à l'honneur peut-être, les larmes des pères et des mères, la douleur de Rachel qui ne veut pas se consoler parce que son enfant n'est plus.

Il y a les maux de l'intelligence : les ténèbres de l'ignorance ou de l'erreur, l'obscurcissement de la foi, l'oubli des intérêts spirituels.

Il y a, pour la volonté, la faiblesse qui ne peut porter le poids du devoir, l'insensibilité de la conscience, l'énervement du caractère.

Il y a, pour le cœur, l'égoïsme, la corruption, la flétrissure du vice, les ruines accumulées par les passions, l'ennui, les chagrins et parfois le désespoir.

Il y a, pour le corps, les privations, les fatigues du travail, les langueurs, les maladies qui ruinent et détruisent, l'inexorable mort. Ah ! vous les connaissez bien toutes ces misères qui sont comme le fonds de notre triste existence, misères de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mur, de la vieillesse. Qui n'a devant soi les peines de la vie qui commence et qui doit être une lutte continuelle, ou les peines de la vie qui descend vers la mort et n'est plus qu'appréhension et souffrance ?

N'allez pourtant pas vous y tromper, N. T. C. F. Ces misères, en elles-mêmes ne sont pas à proprement parler des maux. Elles constituent l'épreuve à laquelle il plaît à Dieu de nous soumettre pour nous faire mériter la récompense. Si nous regimbons contre l'aiguillon, c'est-à-dire si nous perdons courage, si nous nous révoltons contre la volonté divine, alors la souffrance devient pour nous un mal. Mais si nous acceptons cette souffrance avec résignation, si nous cour-

bons humblement la tête sous la main qui nous abat, si nous portons vaillamment notre croix, alors la souffrance est transfigurée; elle devient une grâce et un mérite; elle triomphe du mal par le bien, nous façonne à toutes les vertus et nous prépare, durant cette vie qui passe, un poids de gloire pour l'éternité.

Quoiqu'il en soit, N. T. C. F., le Dieu, qui sait de quel limon il nous a pétris, compatit à nos douleurs et veut se faire lui-même notre soutien et notre force. De là cette prière qu'il nous met aux lèvres: Délivrez-nous du mal. Il nous permet donc d'implorer son secours pour détourner les maux qui nous menacent. Mais il met au succès de notre demande une condition qu'il importe d'observer. Regardons l'Homme-Dieu dans sa passion, écrasé sous le fardeau de la douleur: Si ce calice pouvait être éloigné! s'écrie-t-il. Mais aussitôt il ajoute: Que toutefois, ô mon Père, votre volonté soit faite, et non pas la mienne! Imitons-le, N. T. C. F. Supplions Dieu de nous délivrer du mal, si cette délivrance entre dans les vues de sa sagesse et si elle est *conforme à sa volonté*. — Agir autrement, ce serait nous infliger à nous-mêmes un formel démenti, puisque, plus haut, dans la même prière, nous lui avons dit: Que votre volonté soit faite! Ce serait, de plus, aller contre nos propres intérêts. Dieu sait mieux que nous ce que réclament ces intérêts bien entendus. Prions-le donc, mais d'une prière où domine avant tout le désir de notre salut, d'une prière humble, confiante, soumise en tout au bon plaisir de Celui qui est notre Père!

Comme cette prière, dont nous terminons l'explication, répond merveilleusement, N. T. C. F., au but que poursuivent les deux Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance!

Quel est, en effet, ce but?

Arracher à l'empire de Satan les régions innombrables assises dans les ombres de la mort, les soustraire à son influence, les soumettre à Celui qui est la voie, la vérité, la vie, les préserver des éternels châtiments, les pénétrer de confiance et d'amour pour le roi immortel des siècles, le Dieu auquel seul sont dus gloire et honneur, mettre dans leurs cœurs et sur leurs lèvres l'oraison libératrice qui fait descendre la force dans la faiblesse, la lumière dans les ténèbres, la consolation dans les peines, le secours dans le besoin, soutenir les héroïques ouvriers de l'Evangile, les intrépides adversaires de Satan, les vaillants champions de la civilisation et de la foi, telle est la raison de ces œuvres rédemptrices.

Tous donc, pieux associés, redoublons de zèle et de générosité. Par nos prières et nos aumônes, ne cessons de redire au Père commun qui est aux Cieux:

Délivrez-nous, délivrez les infidèles du péché qui est la mort. *Libera nos a malo!*

Délivrez-nous, délivrez les infidèles de l'enfer et de ses supplices; du purgatoire et de ses souffrances. *Libera nos a malo!*

Délivrez-nous, délivrez les infidèles de la peste, de la famine et de la guerre, des révolutions et des désastres qu'elles traînent à leur suite. *Libera nos a malo!*

Délivrez-nous, délivrez la famille, chez nous et au loin, de tant de causes de larmes et de ruines qui la travaillent. *Libera nos a malo!*

Délivrez-nous, délivrez nos frères sur tous les points du globe, de toutes les infirmités physiques, intellectuelles et morales qui les désolent et entravent l'œuvre essentielle, l'œuvre de leur salut. *Libera nos a malo!*

Délivrez nos missionnaires de tous les obstacles qui paralysent leurs efforts, de tous les périls qui planent sur leurs têtes, de la ruse et de la rage de l'Homme ennemi. *Libera nos a malo!*

Seigneur, mettez-nous tous à l'abri de la mort, vous qui êtes venu pour répandre la vie et la répandre avec abondance. *Libera nos a malo!*

La présente Lettre-Circulaire sera lue, en deux fois, au prône de la Messe paroissiale, dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, soit les deux dimanches qui en suivront la réception, soit les deux dimanches qui précèderont, pour chacune de ces églises et chapelles, la fête de la Propagation, instituée par l'article 11 de notre Mandement nº 11.

Recevez, Nos bien aimés Coopérateurs et Nos très chers Frères, l'assurance de notre paternel dévouement.

† ABEL, *Ev. de Cout. et Avr.*

---

# La conversion de M. Margiotta

La nouvelle de la conversion de M. Margiotta, — qui devient notre collaborateur, — a fait le tour de la presse catholique du monde entier. Les lettres de démission de ce 33e, renonçant publiquement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres (c'est bien le cas de le dire), ont été l'un des plus retentissants soufflets que Lemmi a reçus dans le cours de sa vilaine existence. Pendant plusieurs jours, Loges et Triangles ont été littéralement dans la consternation. Le chef suprême, lui, en a été tellement bouleversé, que, pendant plus d'une semaine, il n'osa sortir de chez lui, par crainte des quolibets, et il fit consigner sa porte, en donnant à ses domestiques l'ordre de dire qu'il était malade.

Oui, il était malade, mais moralement; et c'est surtout la maçonnerie qui n'est plus guère bien portante à la suite d'un pareil coup. Il lui faudra quelque temps pour se remettre. Au Palais-Borghèse, où l'on comptait fêter grandiosement le premier anniversaire de l'élection d'Adriano et de la prise de possession de cette antique demeure de Paul V, on a renoncé, tant était grand le désarroi, aux triomphales réjouissances du programme primitivement arrêté, et l'on s'est borné à allumer quelques piteux lampions. Lemmi, n'osant pas se montrer à Rome, est allé pérorer à Milan en petit comité, et Bovio l'Iscariote, qui est d'ordinaire la gloire de

Naples, s'est réfugié à Bari, pour y passer son 20 septembre.

L'Iscariote est-il allé chercher dans la Pouille, sur le versant adriatique du pays napolitain, deux flacons de la fameuse *Manna di San-Nicola di Bari*, destinés l'un à M. Margiotta, l'autre à miss Vaughan?... Toujours est-il que le souverain grand-maître général du Grand Directoire d'Europe est furieux, au point de n'avoir su cacher son luciférianisme dans son speech au populo, lui d'ordinaire si prudent.

C'est le *Nouveau Moniteur de Rome* qui a publié le premier en Italie les lettres de démission de M. Margiotta, tandis que nous en donnions quelques-unes au même moment en France. Dans le record de l'interview, d'autre part, la *Patrie*, de Paris, a gagné le prix parmi la presse quotidienne, et son premier article a eu le don de mettre sens dessus dessous le convent de la maçonnerie française qui se tenait à l'hôtel de la rue Cadet.

Voici l'article de la *Patrie*, qui chez nous a mis le feu aux poudres (il parut le mercredi 12 septembre, dans l'après-midi) :

Dans son numéro de vendredi 7 septembre, le *Nouveau Moniteur de Rome* publiait en première page un article de son rédacteur en chef commençant ainsi :

## CONVERSION D'UN HAUT-MAÇON

*Dédié aux « hôtes » du Palais Borghèse*

« Au moment où M. Lemmi s'apprête à célébrer maçonniquement l'anniversaire du 20 septembre, — non seulement pour se réjouir de la brèche de Porta-Pia, mais aussi pour se glorifier, au bout d'un an, de son installation au Palais Borghèse et de son élection à la suprême grande-maîtrise de la secte, — nous apprenons la conversion d'un de ses subalternes, membre actif de l'un des suprêmes conseils du rite écossais et souverain inspecteur délégué du grand directoire central d'Europe. »

Sans attendre les révélations promises, nous avons voulu savoir immédiatement quel était ce haut-maçon converti et démissionnaire, et bientôt nous avons eu son nom par un de nos amis qui, très au courant des hommes et des choses maçonniques, nous a plusieurs fois, à l'occasion, donné des renseignements précis.

### *Le commandeur Margiotta*

— En fait de membres actifs d'un Suprême Conseil du Rite Ecossais, appartenant en même temps au Grand Directoire Central d'Europe, qui est à Naples, nous a dit notre ami, je n'en vois guère qu'un qui ait pu démissionner ces jours-ci dans les conditions indiquées par le *Nouveau Moniteur de Rome* : c'est M. le commandeur Margiotta, l'un des adversaires les plus acharnés du fameux grand-maître Adriano Lemmi ; car je sais, en effet, qu'il est depuis peu à Bruxelles, ayant abandonné la loge dont il est le Vénérable, la loge *Giordano Bruno*, une des plus importantes d'Italie, et que son départ inexpliqué a causé une grande émotion parmi les hauts-maçons de Naples.

M. Margiotta est un des hommes politiques italiens qui mènent dans la péninsule la plus vive campagne contre la politique de M. Crispi.

Lui-même, aux avant-dernières élections législatives, il fut élu à l'unanimité par la ville de Palmi, sa ville natale, avec un programme « anti-triplicien »; mais le gouvernement l'écarta de la Chambre, en annulant arbitrairement un certain nombre de votes et en proclamant à sa place le docteur Patamia, candidat officiel, qui n'avait obtenu des voix que dans quelques communes rurales de la circonscription.

Ce fut là un des scandales qui marquèrent l'ouverture de la législature.

Mais la majorité servile crispinienne passa outre et valida le représentant des communes rurales, au préjudice du vrai élu, malgré les protestations de l'opposition.

Dans la franc-maçonnerie, M. Margiotta occupait une situation importante.

### *Chez le franc-maçon converti*

Sans perdre de temps, un de nos rédacteurs s'est rendu à Bruxelles et n'a pas tardé à y rejoindre M. Margiotta à l'hôtel où il est descendu. Il a été aussitôt reçu par le haut-maçon démissionnaire.

Le commandeur Margiotta ne fait aucune difficulté pour déclarer les motifs de sa rupture.

— Je n'ai jamais pu admettre, dit-il, que la franc-maçonnerie ait à sa tête un homme notoirement taré.

Nous lui demandons comment il a fait sa soumission au Saint-Siège.

— J'ai été reçu au Vatican. Les cardinaux Rampolla et Parocchi m'ont fait le meilleur accueil. J'ai abjuré devant le Saint-Office ; à cette cérémonie, j'ai eu pour parrain et marraine deux excellents catholiques français, M. L... et sa digne épouse, venus à Rome à cette occasion. Je vous prie de ne pas les nommer ; car il est inutile de les désigner à la haine de mes ex-frères, puisque je dois ma conversion en partie à ces bons amis. Quelque temps après, j'ai fait une courte retraite chez d'admirables religieux, que je suis heureux d'avoir appris à connaître ; vraiment, j'ai trouvé en eux les vivants modèles de toutes les vertus. Je n'ai aussi qu'à me féliciter de l'accueil cordial de Mgr Fava, le digne et saint évêque de Grenoble, qui m'a dirigé dans la voie de la réparation, qui m'a prodigué les conseils de sa grande connaissance des âmes et ces encourageantes paroles qui donnent la paix.

Il nous remet, sur notre demande, copie de sa lettre de démission adressée au grand-maître Lemmi, et nous autorise à la publier.

(Ici la *Patrie* donnait la première des lettres de démission, que nos lecteurs connaissent.)

### *Le Grand-Orient de France*

Nous profitons de l'occasion pour demander à M. Margiotta quelles sont les relations entre le suprême grand-maître Lemmi et le Grand Orient de France, dont le Convent annuel se tient en ce moment au temple maçonnique de la rue Cadet.

— Le Grand Orient de France, nous répondil, n a pas osé se mettre en révolte contre Adriano Lemmi, même après les déclarations antifrançaises de celui-ci. C'est là précisément ce qui prouve combien est tyrannique l'autorité que Lemmi a su prendre ; car il ne me convient pas de mettre en doute le patriotisme des maçons français. J'en ai connu de bien dévoués à leur pays ; mais, devant Lemmi, ils sont obligés de plier, ou bien il faudrait démissionner.

Paolo Figlia et tous les maçons italiens amis de la France ayant refusé de reconnaître l'autorité suprême de Lemmi, savez-vous ce qui est arrivé? Le Grand Orient de France a pris parti pour Lemmi le gallophobe contre Figlia et la fédération de Palerme !... C'est fort, cela, n'est-ce pas? et pourtant c'est ainsi... Et, puisque le Convent de la Maçonnerie française est réuni en ce moment, tenez, je le mets au défi de voter la moindre déclaration de sympathie en faveur du Suprême Conseil de Palerme, lequel fonctionne pourtant aussi bien que celui des gallophobes de Rome...

— Et pourquoi donc?

— Parce que le Grand Orient de France cesserait aussitôt d'être reconnu par Lemmi et, à sa suite, par la maçonnerie du monde entier. Les maçons français sont déjà bien assez ennuyés de s'être fermé les loges anglaises et américaines à l'époque d'Albert Pike, un des prédécesseurs de Lemmi comme grand-maître suprême... Et lorsque celui-ci, il y a un an, en se faisant élire à la haute direction internationale, s'est installé au palais Borghèse, le Grand Orient de France s'est fait représenter à la fête donnée par Lemmi pour célébrer son triomphe. C'est le général Giacomo Sani, député au Parlement et ami de Crispi, que le Conseil de l'Ordre de la rue Cadet avait chargé de présenter ses humbles hommages à messire Adriano ; le général s'étant trouvé indisposé ne put venir, mais il envoya par lettre l'expression de l'amitié du Grand Orient de France, dont il était le mandataire.

M. Margiotta dit encore à notre envoyé, celui-ci prenant congé :

— Quand une Société en arrive à imposer une telle soumission à ses membres, ce n'est plus de la discipline, c'est de l'esclavage ; aussi, vous devez comprendre à quel point je suis heureux maintenant d'avoir secoué ce joug.

C'est en Angleterre que l'adversaire des FF.·. Lemmi et Crispi va se fixer ; car, à Bruxelles où nous l'avons vu, il n'était que de passage.

LÉONCE DUBOYS.

* * *

Dès le lendemain matin, la *Libre Parole* se mettait de la partie.

« Il pleut sur le Temple, écrivait M. Gaston Méry ; il tonne même ! L'édifice maçonnique craque de toutes parts. Si le Convent qui siège en ce moment rue Cadet a entrepris de réparer les brèches, il aura fort à faire. Ça croule, ça se décolle, ça s'effondre... Le moindre vent, maintenant, balayera ce qui en reste...

« La publication des noms des membres des Loges a commencé la déroute. Le menu frétin pris peur. Un tel se sentait atteint dans son commerce : les braves gens de son quartier ne se fournissaient plus chez lui. Un autre, bon bourgeois, maçon honteux, candidat catholique à je ne sais plus quelle élection, voyait ses espérances politiques ruinées à tout jamais. Celui-là, bon apôtre, bâtissait des églises, vendait des images de sainteté. Vite, il jura son grand Dieu — le grand Architecte — qu'il n'avait jamais appartenu à une loge. On lui mit sous les yeux la preuve du contraire. — N'insistez pas, implora-t-il, je suis marié, j'ai des enfants...

« Mais ce n'étaient là que des faits isolés, locaux. Ils prouvaient bien que la Maçonnerie perdait de son influence, puisqu'il était parfois dangereux d'en être ; ils ne prouvaient pas qu'elle fût mortellement atteinte. Les organes s'anémiaient, mais la tête restait intacte.

« Qui donc en pourrait dire autant aujourd'hui, après les défections sans nombre que, parmi les hauts dignitaires eux-mêmes, a provoquées l'élection d'Adriano Lemmi à la suprême grande-maîtrise de la secte ?

« Si encore ces hauts dignitaires s'étaient contentés, quittant le Temple, de se retirer sous leur tente ! Mais la plupart, écœurés de ce qu'ils ont vu, indignés du rôle qu'on leur a fait jouer, n'ont qu'un désir : manger le morceau.

« Dans quelques jours, sous ce titre : *Adriano Lemmi, chef suprême des Francs-Maçons*, le professeur Domenico Margiotta, ex-33.·., doit publier, à Paris, un ouvrage qui nous paraît devoir occasionner force imprécations et grincements de dents chez ces bons chevaliers du Triangle. Nous nous sommes procuré les bonnes feuilles de cet ouvrage. C'est un charmant bouquet de révélations sur ce « joli monde », comme dirait M. Macé. »

Et la *Libre Parole* publiait les lettres de démission, donnait des extraits des premières bonnes feuilles du volume.

« Sur le fonctionnement de la Haute-Maçonnerie, il y a dans le livre de M. Margiotta des détails qui sont peut-être moins pittoresques que ceux qu'il a recueillis sur la vie de Lemmi, mais qui sont encore plus intéressants, en ce sens qu'ils donnent la clef de la plupart des grands événements contemporains. Passons encore. Une lecture à vol d'oiseau ne me permet pas d'aborder aujourd'hui un sujet aussi formidable.

« Aussi bien, il est des documents sur la campagne anticatholique organisée, ou plutôt réorganisée depuis quelques années, par la Maçonnerie, qu'il est peut-être utile de reproduire.

« Quand on leur reproche d'être, dans leur sens, infiniment plus cléricaux que ceux qu'on est convenu d'appeler ainsi, les Frères .·. s'indignent et protestent de leur attachement à la véritable liberté de penser. Eux, en vouloir aux chrétiens, quelle calomnie ! Ils respectent toutes les croyances. Eh bien, pour vous en convaincre, lisez ces quelques extraits. »

* * *

Dans le *Peuple Français* M. l'abbé Garnier

écrivait, sous la date du vendredi 14 septembre :

**Français ou Francs-Maçons ?**

Des révélations nouvelles, dont l'excessive gravité ne peut échapper à personne, viennent apporter à la campagne patriotique entreprise contre la Maçonnerie une justification définitive.

Le 20 septembre 1893, le juif Lemmi devint le chef universel, le souverain-pontife de la Franc-Maçonnerie. L'élection fut assez mal accueillie, malgré l'enthousiasme de quelques Frères trois-points, frères aussi en juiverie du nouveau grand-maître.

La prétention que manifestait le Suprême Conseil de Rome, en installant Lemmi au palais Borghèse, de faire contre-poids au Vatican, et de réunir les maçons du monde entier sous sa férule, comme le Saint-Père unit tous les catholiques sous sa paternelle autorité, révolta le Suprême Conseil de Charleston.

Un schisme se produisit. Miss Diana Vaughan, une prêtresse de Satan qui a gardé, paraît-il, malgré les étranges aberrations de son esprit, le culte de l'honnêteté vulgaire, refusa de reconnaître l'autorité du nouveau grand-maître et révéla son odieux passé.

L'histoire est instructive, qu'on me permette d'en dire un mot.

Originaire de Livourne, n'étant pas juif de naissance, Lemmi s'est jugé digne de l'être, et s'est fait circoncire.

A vingt-deux ans, il avait été déjà condamné, à Marseille, à un an de prison et cinq ans de surveillance, pour avoir dévalisé un médecin qui l'avait recueilli.

Beau début, n'est-ce pas, dans la voie du crime...

Le passé de Lemmi, une fois connu, le schisme déclaré en Amérique alla s'élargissant.

La caisse centrale, qui est à Berlin, refusa ses subsides, et Lemmi allait mourir de faim dans le palais qu'on lui avait acheté quand un certain Findel réussit à obtenir une transaction. Cependant les discussions s'accentuaient et devenaient de plus en plus profondes, et en face du Suprême Conseil de Rome attaché à la fortune de Lemmi, en Italie même, à Palerme, un Suprême Conseil « schismatique » groupait autour de lui les dissidents. C'est alors que se produisit la défection — la conversion, dirons-nous, — d'un des membres du Suprême Conseil de Palerme.

M. le commandeur Domenico Margiotta, adversaire résolu pendant une longue carrière politique de M. Crispi et de la Triplice, s'était trouvé tout naturellement écarté du Suprême Conseil de Rome, dont les ardeurs gallophobes renchérissent encore sur les vieilles haines du F∴ Crispi. Troublé dans sa foi un peu naïve de franc-maçon honnête par les événements que nous venons de rappeler, il eut l'heureuse pensée d'étudier la religion catholique, de comparer ses dogmes aux légendes de la superstition maçonnique, et après une entrevue avec les cardinaux Rampolla et Parocchi, il se convertit.

Et, pour mieux réparer le mal qu'il avait pu faire, il écrivit l'histoire de sa conversion et de ses causes. Le livre paraît aujourd'hui et a pour titre : *Adriano Lemmi, chef suprême des francs-maçons*. On y trouve, en matière de préface, la lettre de démission adressée par M. Margiotta à Lemmi lui-même, le 6 septembre 1894.

(Ici M. l'abbé Garnier citait cette lettre de démission générale.)

De pareilles déclarations annonçaient l'intention bien arrêtée de dire la vérité. Nous avons envoyé un de nos amis vers M. Margiotta, à Bruxelles.

Il nous a paru nécessaire de savoir, et de savoir tout de suite, au moment même où se tient l'assemblée de la rue Cadet :

1° Si réellement le Suprême Conseil de Rome suivait un programme antifrançais ;

2° Si, d'autre part, le Grand Orient de France était tenu de se soumettre à ce Suprême Conseil.

Notre ami a trouvé M. Margiotta à Bruxelles, hôtel de Douvres, rue du Brabant, 36 et 38. La conversation est intéressante et nous voulons la rapporter tout entière.

« Le Suprême Conseil de Rome, a dit à notre envoyé, le franc-maçon désabusé, groupe les maçons italiens qui en politique sont partisans de la Triple-Alliance. Au contraire, le Suprême Conseil de Palerme, dont je faisais partie, groupe les Italiens hostiles à la Triplice, et partisans d'un rapprochement avec la France, la sœur latine.

« Si Lemmi était un simple chef de Suprême Conseil, les F∴ français pourraient choisir entre la Fédération indépendante de Palerme et le Suprême Conseil de Rome.

« Mais Lemmi est le chef suprême, le grand pontife, le Pape pour ainsi dire, et il ne permet pas au Grand Orient de France de se mettre en rapport avec les F∴ de Palerme. Cela est si vrai, qu'au moment où Paolo Figlia et les maçons amis de la France, refusaient de reconnaître l'autorité de Lemmi, le Grand Orient de France prit parti contre Palerme pour Rome.

« Et cependant, les dispositions de Lemmi à l'égard de la France ne sont un secret pour personne. Vous voulez connaître son programme politique ? Le voici dans sa simplicité ; il est édifiant pour vos compatriotes :

« L'Italie doit reprendre à la France — avec l'appui de la Triple-Alliance — la Savoie, Nice et les Alpes-Maritimes, la Corse et la Tunisie. A l'Alsace-Lorraine actuelle, on doit annexer le reste de la Lorraine et la Champagne, pour former un Etat dit indépendant, sous le protectorat de l'Allemagne. Enfin, on vous arracherait encore le département du Nord pour constituer, avec la Belgique, un Etat flamand.

« Voilà le programme politique de l'homme auquel les maçons de France ont accepté de se soumettre ! »

Et maintenant, que vont-ils faire, nos compatriotes francs-maçons ?

Ah ! nous ne venons pas les attaquer une fois encore. Il ne s'agit plus de nos querelles intérieures, il ne s'agit plus de savoir si nous pouvons nous entendre entre nous. La question qui se pose est celle-ci : Des Français vont-ils déserter; vont-ils trahir leur Patrie, vont-ils, à la suite du juif italien Lemmi, se faire les plats valets de la Triple-Alliance ?

Car le doute n'est plus permis. Les décla-

rations de M. le commandeur Margiotta, si fortement appuyées par des documents indiscutables, leur démontrent que l'ambition du Grand-Maître italien de la Franc-Maçonnerie est d'arriver au démembrement de la France catholique.

Qu'ils le comprennent : il faut qu'ils choisissent entre la Patrie, et leur odieux pontife, le juif vingt fois sali qui veut nous dépouiller.

Nous faisons appel à leur bonne foi, à leur honnêteté, à leur patriotisme.

Ils n'ont plus le droit d'hésiter !

Abbé GARNIER.

A la suite de cet article, le *Peuple Français* publiait intégralement la longue et si touchante lettre de M. Margiotta à miss Diana Vaughan, dans laquelle le haut-maçon converti raconte à son amie comment il a été touché par la grâce du seul et vrai Dieu, comment les événements récents dans lesquels ils ont joué ensemble un rôle lui ont fait comprendre la monstruosité de l'erreur palladiste, lettre dans laquelle il fait appel à tous les bons sentiments de l'ex-grande-maîtresse de New-York et la supplie d'ouvrir à son tour les yeux.

Cependant, les déclarations si nettes de M. Margiotta au sujet de l'internationalisme de la franc-maçonnerie avaient mis le Grand Orient de France dans une fort désagréable posture. Il y eut un vrai remue-ménage au grand temple de la rue Cadet où les délégués des Loges du Rite Français tenaient leur Convent annuel.

Les malins du Conseil de l'Ordre firent alors voter par le Convent cet ordre du jour, qui fut communiqué aussitôt à la presse amie :

« Dans sa séance du 15 septembre 1894, et en réponse aux inventions fantaisistes des journaux cléricaux, lesquels affirment, contrairement à la vérité, que la Franc-Maçonnerie universelle est soumise à la direction de personnages reconnaissant pour chef le grand-maître du Grand Orient d'Italie, le F.·. Lemmi ;

« Vu la requête présentée par la Loge les *Vrais Amis réunis*, O.·. de Toulouse ;

« Et se référant au décret du Conseil de l'Ordre en date du 25 avril 1893, décret aux termes duquel les Ateliers sont déliés exceptionnellement du secret maçonnique en ce qui concerne les questions, rétrospectives ou actuelles, où le patriotisme de la Franc-Maçonnerie française se trouve mis en cause ;

« *L'Assemblée Générale du Grand Orient de France a déclaré et affirmé à la face du monde, certaine de n'être démentie par personne, que la fédération du Grand Orient de France n'est soumise à aucune direction ou inspiration étrangère, à aucune autorité constituée en dehors d'elle-même ; et que cette autonomie des pouvoirs nationaux est la première règle des diverses Puissances Maçonniques à la surface du globe ;*

« A décidé que la présente déclaration serait exceptionnellement communiquée à la presse. »

Malheureusement pour Messieurs les frères trois-points, leur malice était cousue avec du trop gros fil blanc. Les dénégations pures et simples du Grand Orient de France ne sentaient nullement la rupture avec Lemmi. En outre, les rusés compères du Convent avaient compté sans M. Margiotta, ne le croyant sans doute pas très au courant de leurs petites affaires. Ils s'attirèrent donc la lettre que celui-ci adressa à divers journaux catholiques, dès qu'il eut connaissance de la déclaration solennelle du convent.

Voici, par exemple, ce que M. Margiotta écrivit au vaillant directeur du *Peuple Français :*

Londres, 13 septembre, 1894.

*Monsieur l'abbé Garnier, à Paris,*

Je viens de lire votre très juste article *Français ou Franc-Maçons ?* et l'autre *Aux Ordres de la Triplice*, publiés dans les numéros 255 et 256 de votre estimable journal : je vous remercie de la bienveillance que vous voulez bien me témoigner.

Je lis, d'autre part, dans la *Lanterne* du 14, datée du 15 septembre, ces lignes dans le compte-rendu résumé du Convent du Grand Orient de France :

« Le Convent a procédé hier au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil de l'Ordre... Aussitôt constitué, le Conseil de l'Ordre a procédé à l'élection de son bureau pour l'exercice 1894-1895. Il a nommé président : le F.·. Umlié ; vice-présidents : les FF.·. Poulle et Blatin ; secrétaires, les FF.·. Adrien Duvand et CROISSANT ; garde des sceaux, le F.·. Sincholle. »

L'élection du F.·. CROISSANT, comme l'un des deux secrétaires du Conseil de l'Ordre du Rite Français, est tout à fait significative. Elle est la preuve absolue que le Grand Orient de France s'incline plus que jamais devant le Chef Suprême Adriano Lemmi.

En effet, le F.·. Croissant, si incomplètement désigné par la *Lanterne*, n'est autre que le F.·. ARMAND CROISSANT, 33e, membre du Grand Collège des Rites (architecte-vérificateur, 3, rue Scheffer à Paris), REPRESENTANT SPECIAL D'ADRIANO LEMMI AUPRÈS DU GRAND ORIENT DE FRANCE, garant d'amitié du Suprême Conseil GALLOPHOBE de Rome, auprès de la Maçonnerie-Française de la rue Cadet.

Ainsi, c'est le garant d'amitié des maçons italiens gallophobes, c'est le représentant même d'Adriano Lemmi qui aura la correspondance générale du Grand Orient de France.

Mille fois aveugles ceux qui n'ouvriraient pas les yeux !

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Professeur DOMENICO MARGIOTTA, ex 33e.

Sans attendre cette réponse péremptoire de M. Margiotta, au convent des cadettistes payant d'audace, M. l'abbé Garnier avait répliqué en ces termes :

Permettez, ô précieuse assemblée !... Est-ce que vous croyez par hasard qu'il suffira d'une vague déclaration pour nous convaincre et nous imposer silence ?

Nous savons bien que vous n'avouerez jamais que votre œuvre est antifrançaise.

Vous êtes si bien les fils de celui qu'on a appelé le Père du Mensonge et qu'on encense dans vos temples comme on honore Dieu dans nos églises !

Le but de votre association, ce qui se passe dans vos ténébreux conciliabules, ce n'est pas vous qui le direz !

Vous n'osez même pas avouer que vous êtes francs-maçons. Si quelqu'un le dit dans la rue, vous vous fâchez, vous sentant insultés.

Quand on l'écrit dans la presse, vous en appelez à la justice, vous criez à la diffamation.

Et vous venez nous dire qu'un franc-maçon est tout simplement un inoffensif philanthrope, un bon Français, un bon républicain ?

Alors, pourquoi rougissez-vous de ce titre ? Pourquoi vous cachez-vous ? Pourquoi, lorsque vous tenez vos grandes assises, fermez-vous si soigneusement vos portes ?

Nous le direz-vous enfin ?

Les catholiques vivent au grand jour. Quand nos prêtres montent à l'autel pour célébrer la messe, les portes de l'église sont ouvertes, ouvertes à tous.

Quand nos prédicateurs montent en chaire, depuis le plus humble desservant jusqu'aux maîtres de la parole chrétienne, tous peuvent venir les entendre.

Chez vous, quand un Gadaud vous apporte les restes d'une voix qui n'a pas eu besoin de tomber et d'une ardeur qui ne s'est jamais allumée, c'est une autre histoire !

Il n'y a pas assez de triples verroux aux portes de vos temples, pour mettre vos grotesques orateurs à l'abri de la critique profane.

Si l'on vous faisait l'honneur de reconnaître votre culte de Satan, si l'on vous forçait à ouvrir toutes vos chapelles palladistes, vous n'oseriez plus y chanter clair, et vous vous terreriez comme des lapins dans quelques trous !

Les honnêtes gens, qui n'ont rien à se reprocher, vivent au grand jour.

Faites comme eux ; je vous en défie.

Quant à votre déclaration, permettez-moi d'en rire.

C'est à la requête de la loge *les Vrais Amis* de Toulouse que vous faites option de nationalité ! Alors, si le Midi n'avait pas bougé, vous n'auriez rien dit ? Cela vous semblait donc tout naturel d'être reconnus pour les laquais de la Triple-Alliance ?

Vous aviez donc bien peur de faire ce chagrin au grand-pontife Lemmi ? Quelle ardeur, dans votre patriotisme ?

Vous pourrez multiplier des déclarations semblables, à chaque fois que les gens de Tarascon ou de Marseille, jaloux du Midi gascon, viendront vous ennuyer d'une nouvelle requête.

Requêtes et déclarations auront près de nous le même crédit. Et nous persisterons à croire à nos informations, qui viennent d'un honnête homme et d'un homme qui vous connaît, tant que vous ne prouverez pas en délibérant et en agissant au grand jour, que vous êtes des honnêtes gens, bons Français et bons citoyens.

Ce serait vraiment trop facile, si l'on pouvait étouffer une accusation précise sous de pareilles turlutaines !

De son côté, l'*Univers*, par la plume de M. Rastoul, écrivait ces réflexions également fort judicieuses :

« Ce n'est pas la première fois que le Grand Orient de France invoque son « autonomie » pour établir qu'il n'est « soumis à aucune direc-« tion ou inspiration étrangère, à aucune autorité « constituée en dehors de lui-même ». Et il part de là pour glorifier le patriotisme des francs-maçons. La preuve peut ne pas sembler concluante à ceux qui se rappellent certains incidents où les loges n'ont pas précisément fait preuve d'un patriotisme bien ardent. Nous nous bornerons à évoquer le souvenir d'une loge où l'on a pu soutenir qu'il était avantageux à la franc-maçonnerie que l'Alsace et la Lorraine restent allemandes. Si ladite loge a fini par esquisser une espèce de désavœu bien insuffisant, c'était seulement après six mois de négociations et parce que l'affaire était tombée dans les journaux qui s'en étaient indignés. Au reste, le Grand Orient s'était formellement refusé à mettre en sommeil la loge coupable. Il s'est montré plus sévère pour des frères compromis dans les tentatives boulangistes et auxquels certainement on ne pouvait pas reprocher d'avoir péché contre le patriotisme.

« La note du Grand Orient, publiée ci-dessus, n'est guère satisfaisante dans les circonstances présentes. Personne n'ignore la violente « gallo-« phobie » des maçons italiens dont Adriano Lemmi, le « repris de justice », est le digne chef; non seulement ils se montrent les ardents partisans de la Triplice, mais ils ne dissimulent pas leur désir de démembrer la France en lui reprenant des terres prétendues italiennes, et leurs revendications, on l'a établi, ne se limitent pas à Nice, la Savoie et la Corse. Il semble qu'un patriotisme, même peu chauvin, trouverait là des motifs suffisants pour réduire, sinon pour rompre, ses relations avec le sieur Lemmi. Or, que s'est-il passé au Convent qui vient de se tenir ? »

(Ici, M. Rastoul citait la *Lanterne* et la réponse topique de M. Margiotta, et concluait ainsi :)

« Contre le choix du « *garant d'amitié des maçons italiens gallophobes, représentant d'Adriano Lemmi* », que prouve une vague résolution comme celle que le Grand Orient a communiquée à la presse à sa discrétion ? Evidemment rien, et il faudrait d'autres témoignages du patriotisme maçonnique. D'ailleurs, est-ce que les francs-maçons ne se vantent pas à tout propos de leur cosmopolitisme révolutionnaire, qui est absolument contraire au patriotisme, et l'enseignement « *sans patrie* » du docteur Robin à Cempuis n'avait-il pas et n'a-t-il pas encore toute leur approbation ?

Disons, en passant, que M. Margiotta aurait

pu encore relever tout de suite l'élection du président du Conseil de l'Ordre ; mais une erreur typographique avait transformé partout le nom de « Thulié » en « Umlié », tout à fait inconnu. On verra plus loin que le Grand Orient de France, ayant bénéficié d'abord de cette erreur, ne perdit rien pour attendre.

Du reste, toute la presse catholique, dans le monde entier, marchait à l'unisson contre la franc-maçonnerie une fois de plus démasquée. La *Vérité* elle-même a suivi le mouvement ; ce qui est un signe!!! Pour tout dire, il est bon de savoir que M. Georges Bois est à la campagne, fort loin de Paris ; il n'a donc pas pu se concerter avec son ami Rosen, pour venir tous deux affirmer à M. Auguste Roussel que M. Margiotta n'existait pas plus que ses lettres de démission, et que le mieux serait de faire un silence complet sur l'incident, attendu qu'il fallait s'en rapporter aux déclarations du Grand Orient. En effet, la *Vérité* ayant toujours soutenu, par les articles de M. Georges Bois, que la haute-maçonnerie et son rite spécial, le Palladisme, étaient tout autant d'inventions du docteur Bataille, il faut que la lumière se soit faite enfin bien éclatante pour que le journal de M. Auguste Roussel ait, cette fois, emboîté le pas derrière les autres organes de la presse catholique, qui eux, n'ayant pas de Georges Bois dans leur rédaction, savent à quoi s'en tenir depuis longtemps.

Quant au bon M. de Marolles, pour qui M. Bois est le seul puits de science maçonnique, il est à présumer qu'il doit être passablement ahuri, en présence de ces nouvelles révélations qui confirment toutes celles du docteur Bataille. N'insistons pas ; la boussole Bois ne marquant plus le nord, le cerveau de l'excellent homme doit être depuis quelques jours dans un bien triste état.

C'est égal, la secte a reçu, dans le courant de ce mois qui lui est si cher, une série de grêle qui a fort endommagé le toit de son temple. Aussi, le 23, le *Peuple Français* insérait-il avec raison ces lignes :

« On comprend maintenant le désarroi dans lequel la conversion du commandeur Margiotta a jeté la secte; les hauts-maçons n'ignoraient pas qu'il était au courant de tous leurs tripotages, crimes et turpitudes. Au Grand Orient de France, où il y a plus de F∴ gogos que de parfaits initiés, on ne pouvait prévoir un tel déluge d'aussi formidables tuiles; voilà pourquoi le Convent de la rue Cadet a cru se tirer d'affaire en votant la proclamation que l'on sait, communiquée à la presse profane. Mais, en Italie, où l'élément palladiste est beaucoup plus nombreux au sein des Loges, on a été littéralement consterné, atterré ; de là, l'attitude embarrassée des journaux lemmistes, la *Tribuna*, la *Riforma*, qui ne savent que répondre au *Nouveau Moniteur de Rome* et à la presse catholique de France, et qui se bornent à dire que M. Margiotta se venge d'avoir été exclu du Parlement par la majorité crispinienne. Piteuse réponse! car l'élection du commandeur Margiotta par la ville de Palmi date de 1888.

« La vérité est que M. Margiotta est demeuré encore six ans dans l'aveuglement, après cet incident de sa vie politique, et que, tout en restant honnête au sein de la Maçonnerie italienne qui compte tant de fripons, il se considérait comme lié par le serment des Loges et des Triangles; il espérait que la minorité honnête, l'infime minorité de ses amis antilemmistes, finirait par avoir le dessus dans la secte et la purifierait en expulsant les pourris. Le triomphe de Lemmi lui a ouvert les yeux, ainsi qu'il l'explique si bien dans sa touchante lettre à miss Diana Vaughan. »

Pour terminer, nous reproduirons quelques passages de l'article de M. le chanoine Mustel, dans la *Revue Catholique de Coutances* du 21 septembre :

« Lorsque, au mois de février 1893, nous nous entretînmes, pour la première fois, avec M. le docteur Bataille et qu'il nous eût exposé les grandes lignes et les principaux objets de ses révélations, nous ne pûmes nous empêcher de lui dire : « On ne vous croira pas. » Il nous semble encore entendre sa réponse, qui nous frappa, et que voici : « Ceci n'est pas mon « affaire. Je remplis un devoir en rapportant ce « que je sais; le résultat ne m'appartient pas. « Cependant on me croira, comme on a cru « finalement aux désastreux tripotages du Panama, après avoir conspué ceux qui, les premiers, poussèrent le cri d'alarme. On me « croira, parce que les faits sont trop nombreux « pour rester cachés; parce que, à Rome et « dans tous les ordres religieux, ces mystères « d'iniquité sont connus; parce que, devenus « audacieux, les adorateurs du Diable se découvriront eux-mêmes; on me croira enfin, parce « qu'il y aura d'autres témoins qui confirmeront mes témoignages. »

« Et, en effet, déjà Sophie Walder, sous une impulsion inexplicable, m'avait fait connaître; dans les deux lettres que la *Revue* a publiées, toute la doctrine luciférienne, en se dévoilant elle-même.

« Depuis, les témoignages ont abondé. Nous avons connu, non sans peine, l'histoire et le rôle de Barbe Bilger; les enquêtes de M. De la Rive ont mis au jour une multitude de faits qui corroborent les révélations du *Diable au XIX^e Siècle;* des missionnaires de l'Inde et de la Chine ont envoyé à l'auteur leurs félicitations chaleureuses; etc., etc.; mais surtout, à l'occasion de la révolte d'une partie des Triangles, à la suite de l'élection de Lemmi comme Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie universelle, tous les voiles du sanctuaire infernal ont été déchirés.

« Cependant, jamais encore l'attention publique n'avait été saisie, comme elle l'est en ce moment, par les révélations, à peine annoncées, d'un

franc-maçon récemment converti, M. Domenico Margiotta.

M. le chanoine Mustel explique ensuite qu'il connaît M. Margiotta personnellement. Ceci, espérons-le, achèvera de convaincre le bon M. de Marolles ; il saura, s'il lit ces lignes, que le haut-maçon converti existe en chair et en os.

« M. Margiotta, qui est jeune encore et très distingué, écrit le directeur de la *Revue de Coutances*, parle facilement la langue française, mais avec un accent italien assez prononcé et de nombreux italianismes.

« Il nous causa de ses projets, nous traça le plan des deux ouvrages qu'il préparait alors et dont le premier paraîtra un de ces jours, nous montra quelques-uns des documents qu'il a depuis fait photographier et nous raconta quelques hauts faits de Lemmi et de quelques autres hauts-maçons qui auraient dû, depuis longtemps, faire pendre ces scélérats. Il nous amusa beaucoup en nous rapportant de quelle manière Diana Vaughan a pu s'emparer, moyennant finances, de l'expédition officielle, envoyée à Cavour par le gouvernement de Napoléon III, du jugement par lequel le tribunal de Marseille condamna, il y a plus de cinquante ans, Adriano Lemmi à la prison, pour un vol odieux commis par ce coquin précoce au préjudice de ses bienfaiteurs.

« Avant cette entrevue, nous connaissions déjà le nom et la situation maçonnique de M. Margiotta, dont nous avions eu entre les mains, au mois d'août 1893, une lettre très intéressante. Dès ce moment il avait rompu avec Pessina, « Grand Maître Impérial du Rite de Memphis et « Misraïm ; » il méprisait et détestait Lemmi et il était écœuré de tous les méfaits qu'il voyait commettre dans la Franc-Maçonnerie. Mais il n'était pas du tout converti. C'était une crise dont le dénouement a été son retour à la foi. Il commença par mener, avec Diana Vaughan, Paolo Figlia, Marando, et les autres dont nous avons donné les noms, une vive campagne contre Lemmi, avant et depuis l'élection du 20 septembre.

« Enfin le bon Dieu a eu pitié de cet honnête homme, fourvoyé dans le camp de Satan, et il y a deux mois et demi ou trois mois, M. le commandeur Margiotta abjurait, devant le Saint-Office, ses erreurs, répudiait la Maçonnerie et recevait des cardinaux Rampolla et Parocchi un accueil dont il ne parle pas sans émotion. Au moment où nous l'avons rencontré à Paris, il venait de Grenoble, où Mgr Fava, qui a contribué à sa conversion, l'avait reçu comme le Père de famille de l'Evangile reçoit l'Enfant prodigue ; il avait fait, sous sa haute direction, et d'après ses conseils, une retraite dans une maison religieuse, et il sortait tout transfiguré de cet asile du recueillement, de la méditation et de la prière. »

---

Dans notre prochain numéro, nous publierons LE PORTRAIT DE M. MARGIOTTA, d'après une récente photographie.

# L'INFAMIE DE BOVIO

Quand bien même les palladistes ne seraient pas dénoncés par les écrivains de la presse antimaçonnique et par les hauts-maçons convertis, ils se démasquent eux-mêmes quelque fois en laissant éclater leur infamie.

Tout le monde sait que Lemmi, au lendemain de son élection comme chef suprême de la secte, profita de son droit de fixer le mot de passe annuel des Triangles pour glorifier, en haine du Christ, un affreux scélérat ; Adriano, flétri comme voleur, narguait ses adversaires en imposant cette parole :

D. *Ben-Chorim* ? (Quel est le fils des hommes libres ?) — R. *Barabbas !*

A son tour, le grand-maître général Bovio, président du Grand Directoire Central de Naples a tenu à se signaler par l'infamie, et cela publiquement et en renchérissant sur l'enjuivé de Stamboul. Il a fait jouer en Italie un drame infect, de sa composition, où, cette fois, le scélérat glorifié n'est autre que *Judas !*

C'est cette abominable injure lancée à la foi catholique par le palladiste Bovio que S. S. Léon XIII a dénoncée à l'indignation de toute la chrétienté dans sa récente encyclique sur le Rosaire (du 8 septembre), où une allusion est aussi faite au mauvais livre de M. Emile Zola, lequel au surplus a été mis à l'index.

Nous reproduisons ce passage de l'encyclique du Souverain Pontife :

« Le secours du ciel, Nous l'avons dit en commençant, devient de jour en jour plus indispensable au siècle où nous vivons. Elles sont nombreuses, les causes de douleur pour l'Église qui voit attaquer ses droits et sa liberté, nombreuses aussi les causes d'effroi pour la société chrétienne menacée dans sa paix et dans sa prospérité. Notre espérance d'obtenir du ciel les secours nécessaires, est toute entière, Nous le répétons et proclamons de nouveau, dans le Rosaire. Plaise à Dieu que cette dévotion de nos pères soit remise en honneur comme c'est Notre volonté ! Que dans les villes et les villages, que dans les familles, que dans les ateliers, que chez les grands et chez les humbles, cette dévotion soit aimée et pratiquée, que le Rosaire soit partout le drapeau de la foi chrétienne et le gage puissant de la protection et de la miséricorde divines !

« Il est de jour en jour plus urgent que tous les chrétiens travaillent à obtenir ce résultat, à une époque où l'impiété en délire ne néglige aucune intrigue, ne recule devant aucune audace pour pousser à bout la colère de Dieu et faire tomber sur la patrie le poids de sa juste colère. Parmi les autres causes de tant de maux, tous les gens de bien déplorent avec Nous, qu'au sein des nations catholiques elles-mêmes, se trouvent un trop grand nombre de chrétiens qui s'amusent des affronts de

tous genres faits à l'Eglise. On en voit même profiter de la licence de tout publier pour s'attacher à tourner en ridicule, devant la multitude, les choses les plus saintes et jusqu'à la confiance mille et mille fois justifiée par l'expérience, qu'ont les peuples dans l'intercession de la Sainte Vierge. En ces derniers mois, la personne elle-même de Notre Sauveur Jésus n'a pas échappé à l'outrage. On n'a point eu honte de la traîner sur un théâtre parfois souillé de bien des hontes, de l'y représenter dépouillée de la majesté de sa nature divine et de nier par là même rédemption de genre humain. On n'a pas rougi davantagu de tenter la réhabilitation d'un homme couvert d'une éternelle infamie, odieux par la monstruosité d'une trahison qui proclamera infâme au delà des siècles le traître qui livra Jésus-Christ.

« Ajoutons que, dans toutes les villes d'Italie où ce crime fut commis ou sur le point de se commettre, l'indignation a été universelle et qu'on a déploré amèrement la violation des droits les plus sacrés de la religion, droits méconnus, foulés aux pieds dans une nation qui se glorifie, une des premières entre toutes et à juste titre, du nom de catholique. La sollicitude vigilante des évêques s'est émue comme c'était son devoir ; les bons pasteurs ont fait parvenir de justes protestations à ceux qui doivent avoir souci de la dignité de la patrie et de la religion. Non contents de prévenir leurs troupeaux de la gravité du péril, ils les ont exhortés à réparer par des solennités religieuses l'offense sacrilège faite à l'Auteur bien-aimé de notre Rédemption. Il Nous a été, certes, bien agréable de constater l'émotion et aussi l'activité déployée de mille manières par les gens de bien, en cette circonstance ; ce spectacle a contribué à adoucir l'amertume profonde de la douleur que Nous a causée une telle entreprise. En cette solennelle occasion que Nous avons de parler, Nous ne pouvons retenir captive Notre voix et Nous unissons Nos plus hautes protestations à celles des évêques et des fidèles. Par ce même sentiment qui Nous inspire de Nous plaindre d'un attentat sacrilège et Nous le fait flétrir, Nous exhortons vivement les nations chrétiennes et en particulier la nation italienne, à garder avec une fidélité jalouse la foi de leurs ancêtres, leur plus précieux héritage, à la défendre de toute leur énergie et à l'accroître encore par l'honnêteté de leur vie et par leur piété. »

---

Dans notre prochain numéro, nous publierons les discours qui ont été prononcés, le 20 septembre, à Milan, par Lemmi, et à Naples, par Bovio.

# COUP DE FOUDRE

Extrait de la *Croix* de Paris, n° du 21 septembre :

Le désarroi est au camp de la Franc-Maçonnerie.

Tout cet émoi vient des révélations du professeur Domenico Margiotta, qui ont donné une confirmation officielle aux précédentes révélations.

Aujourd'hui, l'éminent professeur nous communique une déclaration, dont l'importance n'échappera à personne.

Déjà, l'élection de Lemmi comme grand chef de la secte avait démontré que la Franc-Maçonnerie bourgeoise est dirigée par les arrière-loges, par le Palladisme où le diable règne en maître et sans se dissimuler. Aussi, les démissions pleuvaient dans le temple.

Pour arrêter la cébandade, le mot d'ordre fut lancé, par Lemmi lui-même, de nier, et de nier toujours.

De là ces délibérations, tenues si secrètes, du « Convent » de Paris.

De là, ces notes ambiguës remises aux journaux amis.

Le document suivant va remettre la vérité au point ; il est accablant pour la secte.

Ce n'est plus une tuile, c'est un coup de foudre, auquel d'autres succèderont.

### DÉCLARATION DE M. MARGIOTTA

*Ancien inspecteur permanent et souverain délégué du Grand Directoire Central d'Europe*

*(I∴ P∴ S∴ D∴ 1394)*

Londres, 18 septembre 1894.

Monsieur le directeur de *La Croix*, à Paris,

Un ami vient de me faire parvenir votre numéro de vendredi contenant l'article *Quelle tuile !* dont je vous remercie de grand cœur pour la bienveillance que vous me témoignez.

Mais je vous prie de rectifier sur le point concernant mon volume, qui n'est pas encore paru, comme l'a cru votre collaborateur, il est seulement sous presse, et MM. Delhomme et Briguet ne pourront le produire au public que dans une huitaine de jours.

Je vous suis reconnaissant d'avoir dit l'accueil si paternel que j'ai reçu de la part de Mgr Fava, à qui je dois une direction dont les lumières ont achevé d'éclairer mon âme. J'ai pu me convaincre, d'autre part, au cours des entretiens que nous avons eus ensemble, que le vaillant et saint évêque de Grenoble connaît à fond les dessous de la Franc-Maçonnerie : plusieurs fois, j'en ai éprouvé une vive surprise; car certaines choses que je croyais lui apprendre, même les plus secrètes, et dont je lui montrais les documents, il les savait déjà.

* * *

Maintenant, ne vous étonnez pas si ma conversion a mis le désarroi dans la secte, non seu-

lement en Italie, mais aussi en France et ailleurs. Le fait n'est pas dû à ma personnalité, qui est et restera très modeste; mais c'est parce que je suis le *premier membre* de la Haute-Maçonnerie qui, ouvrant les yeux, le fait savoir publiquement.

Je viens d'apprendre que le Convent du Grand Orient de France a voté une déclaration affirmant que les Loges du Rite français échappent à la direction secrète de M. Adriano-Simon Lemmi, et les chefs de ce Rite nient *publiquement* le titre et la fonction de chef suprême que le circoncis de Stamboul a depuis le 20 septembre 1893, par suite de son élection dont les suffrages ont été obtenus par la corruption et la fraude.

*Les chefs du Rite Français étaient forcés de faire cette déclaration, pour calmer les inquiétudes des Maçons imparfaits initiés, qui ont élevé de nombreuses réclamations dans les Loges, depuis la démission retentissante de miss Diana Vaughan.*

Cette révélation inattendue d'une Maçonnerie supérieure, greffée sur les ateliers des Rites officiels et les dirigeant à leur insu, a jeté un trouble profond parmi les Maçons-gogos, que Lemmi et ses acolytes ne trouvent bons que pour payer les cotisations; beaucoup ont été vexés d'apprendre qu'ils étaient ainsi joués, qu'on se servait d'eux, qu'on prenait leur argent en les menant du bout du nez, et surtout qu'une partie de leur argent allait alimenter les caisses du Suprême Directoire Dogmatique de Charleston, du Souverain Directoire Exécutif de Rome, et du Souverain Directoire Administratif de Berlin.

La quantité des démissions qui se sont produites alors a été tellement considérable dans les divers pays, que, partout, les chefs des divers rites officiels se sont émus, et qu'il leur a bien fallu rassurer la masse des moutons de Panurge devenus tout à coup récalcitrants.

* * *

Pour citer seulement la Belgique, le F∴ Goblet d'Alviella, 33$^{e}$, que le chef suprême Lemmi, neuf jours après son élection vénale et frauduleuse, a proclamé *Patriarche Maçon Émérite belge*, c'est-à-dire membre du nouveau Sérénissime Grand Collège de la Maçonnerie universelle, a transmis à Rome ses doléances, ses lamentations au nom des triangles belges, sous la forme d'une *voûte d'urgence n° 385*, datée de Bruxelles, le 30 juin 1894 (ère vulgaire) ; et j'en détache le passage suivant :

« Le Grand Maître Provincial du Lotus 55 a encore la douleur de vous faire part des constatations fâcheuses qui ont été faites sur tous les points de la province, à l'occasion de la fête solsticiale. De partout il me revient que l'on murmure dans les Loges contre les Triangles et contre toute direction extra-nationale; depuis deux mois, partout, aux tenues, le sac des propositions est plein d'interpellations au sujet de l'existence de la Haute-Maçonnerie. Quand le Vénérable n'est pas un parfait initié, il proteste et nie avec une énergie qui rend la confiance ; mais, quand il appartient d'autre part au Rite Suprême il est arrivé parfois qu'il se soit trouvé embarrassé ayant été pris à l'improviste, et alors des démissions ont suivi ses explications jugées insuffisantes par les interpellateurs.

« Cette situation déplorable, qui s'aggrave de jour en jour, est le résultat de la démission de la sœur américaine 144 *(c'est le nombre nominal de Miss Diana Vaughan).* Cette femme, en communiquant sa démission à un de nos ennemis, à un misérable folliculaire français qui s'est empressé de la publier, a foulé aux pieds ses serments les plus sacrés, *et elle ne mérite plus aucune pitié*. Elle nous a fait un mal inouï. Or, comme la contagion gagne toutes les Loges belges, et qu'il doit en être de même dans les autres pays, je ne vois qu'un remède : **Il faut s'entendre partout pour nier carrément.** Donnez vite le mot d'ordre ; il n'est que temps de réagir.

« A nos banquets solsticiaux, les abstentions ont été nombreuses ; ce n'est plus le zèle qui se ralentit, c'est la démission qui se multiplie dans des proportions inquiétantes ! Dans trois Ateliers des grades inférieurs, on a voté un vœu tendant à la nomination d'une Commission de surveillance, *dont même les Apprentis pourraient faire partie*, et qui aurait pour mandat permanent de vérifier si les autorités supérieures du Rite transmettent, à Charleston ou ailleurs, une part proportionnelle quelconque des cotisations. Comment empêcher ce vœu d'avoir une suite ? Ce serait le renversement de la hiérarchie. Il vous appartient d'aviser, mais réagissez immédiatement. »

* * *

Cette *voûte d'urgence*, qu'on pourrait appeler plus justement « la clé de voûte des douleurs de la Haute Maçonnerie, » est parvenue au Palais Borghèse le 2 juillet dernier, et elle est signée, selon l'usage, du nombre nominal du grand-maître provincial, son auteur, c'est-à-dire du nombre 697, remplaçant la signature du chef palladiste belge dans tout document secret. Mais, je l'affirme sans crainte d'être démenti, 697 est bien le nombre nominal de M. le comte Eugène Goblet d'Alviella, 33$^{e}$ et palladiste, Patriarche Maçon Émérite belge.

Si cependant M. le comte Eugène Goblet d'Alviella niait avoir écrit la voûte d'urgence reproduite en partie ci-dessus, et s'il allait même jusqu'à nier son palladisme, j'aurais l'honneur, alors, de mettre sous ses yeux, et en même temps sous les yeux du public, un certain discours qu'il a prononcé il y a peu d'années, en tenue du 1$^{er}$ degré palladique, au sein du Parfait Triangle *le Lotus de Belgique*, orient de Bruxelles, discours sur **LES FLAMMES DIVINES** ou le *feu du prétendu enfer*, dans lequel le très éclairé Chevalier d'Eloquence démontrait par A + B que « les flammes du royaume de Lucifer vivifient et régénèrent, » et que « tout bon ma-

çon doit avoir dans l'âme une étincelle de ce feu sacré ». Ce morceau d'architecture a été trouvé tellement beau et a produit une telle sensation dans le monde des Triangles, que le Grand Directoire Central d'Europe, à Naples, en a demandé et obtenu une copie pour ses archives. Or, en apprenant, s'il l'ignore, que j'ai été Inspecteur Permanent et Souverain Délégué de ce Directoire (I.·. P.·. S.·. D.·. 1394), le F.·. Goblet d'Alviella me comprendra.

* * *

En ce qui concerne le Grand Orient de France, je rappellerai aux Maçons des grades inférieurs qu'il leur est tout à fait facile de vérifier, si oui ou non, il existe une Maçonnerie secrète supérieure qui les dirige à leur insu.

D'abord, ils n'ont qu'à suivre l'exemple des FF.·. belges et à exiger le contrôle des opérations financières du Conseil de l'Ordre, par une Commission de surveillance nommée directement par les Loges, et dans laquelle figureraient *même les Apprentis*. Dans le Rite français, tout Apprenti paye pour son initiation, de 100 à 120 francs en moyenne, tout compris comme droits d'entrée, et 36 francs par an pour la cotisation. C'est bien juste qu'un Apprenti puisse exiger de voir où vont ses métaux, non seulement depuis la sortie de son porte-monnaie et leur entrée dans la caisse de la Loge, mais encore jusqu'au prélèvement partiel, au profit du Trésor central du Rite ; c'est là qu'il sera bon de voir si aucune parcelle ne s'en échappe, pour aller à Charleston, à Rome et à Berlin.

Ensuite, les FF.·. des grades inférieurs auront à se rappeler qu'il existe, en Italie, *non pas une Fédération, mais deux Fédérations du Rite Écossais Ancien et Accepté* : l'une, dont le centre est à Rome, sous la présidence du F.·. Adriano Lemmi, et l'autre dont le centre est à Palerme, sous la présidence du F.·. Paolo Figlia, député au Parlement. La juridiction du centre de Palerme n'est pas restreinte à la Sicile, comme on pourrait le croire ; elle s'étend dans toute l'Italie, et a deux Suprêmes Conseils en dehors de celui de Palerme : l'un à Naples, l'autre à Livourne. Ce sont deux fédérations rivales, mais qui pratiquent exactement le même Rite, c'est-à-dire que dans les Loges, les Chapitres et les Aréopages, tout s'y fait de même, aussi bien chez les Maçons du groupe de Lemmi que chez ceux du groupe de Figlia.

La seule différence — et elle doit être importante pour le patriotisme de tout Maçon français, — c'est que les Maçons italiens *gallophobes* marchent sous la bannière du circoncis Lemmi, tandis que les *gallophiles*, les adversaires de la politique de Crispi, les adversaires de la Triple Alliance, les partisans de l'Union franco-italienne, sont groupés sous la bannière de Figlia. Cela étant bien établi, les Maçons français patriotes n'ont qu'à mettre le Grand Orient de France en demeure de rompre, une bonne fois, ouvertement et publiquement, avec le Suprême Conseil de Rome, présidé par le juif Lemmi, condamné pour vol à Marseille.

Si le Conseil de l'Ordre refuse de satisfaire ce vœu, les Maçons français patriotes sauront à quoi s'en tenir et comprendront que j'ai dit l'exacte vérité. Pour moi, j'annonce que le Conseil de l'Ordre du Rite français ne pourra pas rompre, de la façon que j'indique, avec le Suprême Conseil de Rome ; car, en dépit de tous les démentis intéressés, le F.·. Adriano Lemmi n'est pas seulement un grand-maître italien au même degré que le F.·. Paolo Figlia ; mais il est bel et bien, je le répète, depuis le 20 septembre 1893, le grand-maître suprême de la Maçonnerie du monde entier.

Voilà le Grand Orient de France mis au pied du mur.

* * *

Je profite de cette lettre, dont je vous prie de faire l'insertion intégrale, malgré sa longueur, pour répondre publiquement à une question que j'ai vu posée dans les journaux français : *M. Casimir-Périer, le président de la République française, est-il franc-maçon ?*

Je réponds ceci : Au Grand Directoire Central de Naples, qui a le gouvernement particulier de la Haute Maçonnerie européenne, sont inscrits les noms de tous les hommes politiques d'Europe qui ont été initiés, même au 1er degré d'Apprenti, même s'ils se sont ensuite retirés des Loges. Eh bien ! j'affirme, sur l'honneur, que le nom de M. Jean-Paul-Pierre-Casimir-Périer n'y est pas inscrit, n'y a jamais été inscrit. Le F.·. Giovanni Bovio, grand-maître général du Grand Directoire Central de Naples ne me démentira pas.

* * *

Enfin, que les catholiques ne se laissent pas prendre aux simagrées du F.·. Crispi, 33e ; c'est une comédie entendue entre lui et Lemmi. Les deux compères n'ont jamais cessé d'être entièrement d'accord.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués,

Professeur DOMENICO MARGIOTTA, ex-33.·.

---

# REVANCHE INATTENDUE

Sous ce titre, on lit dans l'*Univers*, numéro du 24 septembre :

Le 20 septembre 1893, en souvenir du brigandage de la Porta-Pia, du 20 septembre 1870, les délégués des hauts directoires de la maçonnerie universelle, réunis au palais Borghèse, transféraient à Rome le *Suprême Directoire Dogmatique*, la plus haute autorité de la secte, et par des moyens financiers contre lesquels la minorité des délégués allait protester avec éclat, le nommé Adriano Lemmi était élu chef suprême ou pape de la maçonnerie.

Pour célébrer ce mémorable événement, la maçonnerie avait préparé, à Rome, des fêtes pompeuses. Un peu de pain distribué aux indigents, cela va sans dire ; mais un cortège hur-

lant, force discours, et beaucoup de vin d'Orvièto, Marsala et autres crus.

Quelque chose cependant semblait devoir manquer à la bruyante démonstration ; la biographie du héros. Quel est donc ce grand homme, ce Cincinnatus, ce Scipion, ce Marc-Aurèle, cet homme immense qui personnifie en lui tout ce qu'il y a, au couchant du XIX^e siècle, de plus digne des hommages du genre humain dans cette grande et fameuse association cosmopolite de vingt-cinq millions de bienfaiteurs de leurs semblables ?

La lacune est aujourd'hui comblée par la publication de la biographie détaillée et « documentée » du susdit personnage. L'auteur, M. Domenico Margiotta, dont nous avons déjà parlé, qui signe bravement son livre : *Adriano Lemmi, chef suprême des francs-maçons*, n'est pas le premier venu. Il était, il y a quelques mois, l'un des membres les plus importants de la maçonnerie ordinaire et de la maçonnerie luciférienne. Il n'y avait point de secrets pour lui, et il sait son Lemmi depuis *a* jusqu'à *z*. Homme politique, il est un des plus rudes adversaires de Crispi, l'instrument de Lemmi. Dégoûté, écœuré du spectacle de ce qu'il voyait, il s'est mis sur le tard à étudier le catholicisme de bonne foi. Le résultat a été ce qu'il est toujours en pareille occurence. M. Margiotta, éclairé par des entretiens avec les cardinaux Rampolla et Parocchi et avec le vaillant évêque de Grenoble, est aujourd'hui catholique convaincu, et décidé à faire partager ses convictions à d'autres égarés, quelque péril qu'il y puisse courir.

Il compte donner quelque jour, sur les pratiques diaboliques des triangles, ses *récits d'un témoin* et même de plus qu'un témoin ; pour débuter, il raconte, en quatre cents pages in-8, pièces en main, la vie du grand-lama actuel de la maçonnerie. Hélas ! hélas ! que ce grand-lama est crotté ! Il faut lire cela !

Il se rencontre dans certains crimes, on ne sait quelle sombre grandeur ; des passions ardentes, un aveugle amour de l'humanité ou de la patrie semblent les excuser en partie. Chez Lemmi, rien de pareil. C'est un intrigant vulgaire et plat, habile de cette habileté basse qui caractérise les intrigants. Seule peut-être sa haine furibonde du catholicisme a quelque chose de sincère. En somme, c'est un être sordide, menteur, cupide, répugnant et venimeux. Qui lira le volume de M. Margiotta en aura la preuve irrécusable.

Par quel mystère ce triste garçon, après s'être au préalable fait circoncire à vingt-trois ans pour être Juif, a-t-il franchi les plus hauts degrés de l'échelle maçonnique, et est-il aujourd'hui le chef suprême de la secte ? M. Margiotta renseignera là-dessus.

Ce qui est d'ores et déjà bien établi, grâce à notre vaillant biographe, c'est que les maçons de tout l'univers, sauf une mince poignée de protestataires acceptent, très humblement l'autorité de ce drôle, et, l'acceptant volontairement, reconnaissent qu'il est le maître qu'il leur faut et dont ils sont dignes.

On espérait sans doute, pour assurer le succès de cette élection, que l'or... des autres dont on était prodigue cacherait la boue d'hier. Un homme s'est trouvé qui a remué la boue, et l'âcre odeur de cette fange enveloppant le palais où Lemmi trône et pontifie, va incommoder fort l'élu du 20 septembre 1893.

« *Malfaiteurs !* » a dit la voix d'un vieillard prisonnier à quelques cents pas de là et à laquelle d'un pôle à l'autre le genre humain prête l'oreille. « Ils se sont donné un chef digne d'eux et je le prouve, » dit à son tour une voix vengeresse. On essaiera de faire contenance, mais voilà la fête du 20 septembre étrangement troublée. Revanche inattendue de la providence. A. D.

# LE TOUPET DES CADETTISTES

Extrait du *Peuple Français*, n° du 25 septembre :

Le titre de « Vénérable » *en maçonnerie* évoque assez bien l'idée de grande barbe et de crâne dégarni ; mais, même complètement chauves, les Vénérables qui se sont réunis récemment en Convent à la rue Cadet, ne manquent pas de toupet ; même leur toupet est vraiment prodigieux.

Vous avez lu la fière déclaration que ces chevaliers de la truelle ont votée à l'une des dernières séances de leur Convent. Oh ! le Grand Orient de France était calomnié par la presse cléricale ! On l'avait accusé, comme toutes les fédérations maçonniques pratiquant les rites officiels (sauf celle de Palerme), d'être dirigé secrètement par le grand-maître suprême Adriano Lemmi. Une loge de Toulouse s'était émue ; sans doute, elle ne contient aucun palladiste, cette bonne loge-là, et elle avait demandé à voir un peu le fond du sac. Alors, pour rassurer les Frères gogos de Toulouse et d'ailleurs, le Convent avait voté solennellement l'ordre du jour qui a été communiqué à la presse « profane », par exception, — car il fallait bien se défendre contre ces atroces calomnies ! — et où le Grand Orient de France déclarait, à la face du monde (*sic*) et, sans craindre aucun démenti (re-*sic*), qu'il était indépendant de toute direction étrangère, etc., etc. Le F∴ Lemmi ? ma parole, c'était tout juste si on le connaissait de nom à la rue Cadet. Oui, en rassemblant tous leurs souvenirs, les Vénérables du Convent avaient bien entendu parler vaguement d'un certain Lemmi, plus ou moins Adriano, qui était quelque chose comme grand-maître du Grand Orient d'Italie ; mais c'était là tout ce qu'ils savaient de lui ; non, vrai ! ils n'en connaissaient pas davantage, et ils le jurèrent sur l'honneur.

Malheureusement, comme on commence à connaître ces bons apôtres, ils ne réussirent pas beaucoup à convaincre les profanes. On se rappelle qu'ils ont longtemps affirmé, et aussi solennellement, s'il vous plaît, qu'ils ne s'occupaient nullement de politique dans leurs réunions. Leurs déclarations sont suspectes, surtout pour qui sait qu'en loge, l'honneur sur lequel les frères trois-points jurent si gravement est représenté par une épée de fer blanc tordue en tire-bouchon, appelée l' « épée flamboyante ». Cet honneur-là n'inspire donc pas une bien grande confiance.

Aussi, il n'y eut aucune surprise, lorsque l'ex-33e Domenico Margiotta vint apprendre au public qu'un certain F∴ Armand Croissant, élu par le Convent, le 14 septembre (veille de la fameuse déclaration), aux fonctions de secrétaire général du Grand Orient de France, n'était ni plus ni moins que le représentant spécial du très illustre suprême grand-maître-fripon Adriano Lemmi auprès de ce même Grand Orient de France, qui déclarait ne pas le connaître.

Mais voici qui est mieux encore !

En cette grande journée du 14 septembre, le Conseil de l'Ordre de la rue Cadet a élu son président, en même temps que les vice-présidents et secrétaires. La *Lanterne*, organe officieux du Grand Orient de France, a daigné nous faire savoir que le président élu pour l'exercice 1894-1895, c'est-à-dire le 33e qui sera le grand-maître de la maçonnerie du Rite Français jusqu'en septembre de l'an prochain est le F∴ Thulié.

Qu'est-ce donc que ce Thulié-là ?... Attendez un peu, nous allons rire.

Comme le F∴ Armand Croissant, le F∴ Thulié va avoir sa tuile !

Nous envoyons une demande de renseignements au commandeur Margiotta, — un informateur décidément très précieux, — et il nous répond par retour du courrier :

« Le F∴ Thulié, élu président du Grand Orient de France, est le docteur Henri Thulié, boulevard Beauséjour, 37, à Paris ; il a été élevé au 33e degré par le Grand Collège des Rites, dans la séance du 20 avril 1886. Il ne doit pas être, à coup sûr, un adversaire bien féroce d'Adriano Lemmi : car il y a aux archives du Suprême Conseil de Rome, un *balustre* (lettre d'un membre des hauts grades), daté du 7 octobre 1891, matriculé n° 587 de la correspondance du Grand Orient de France, et qui est ainsi conçu :

« Très cher et très illustre frère Lemmi,

« Tous les francs-maçons de l'obédience de notre Grand Orient, ainsi que tous les républicains de France, sont indignés de l'acte coupable commis par les pèlerins français à Rome.

(*On se rappelle le fait. Il y eut un coup monté par les maçons lemmistes romains, à l'occasion d'un pèlerinage ; l'un d'eux fit arrêter au Panthéon un pèlerin comme coupable d'une inscription injurieuse pour feu Victor-Emmanuel ; il y eut enquête par la questure, et l'accusation ayant été reconnue fausse, le pèlerin français fut relâché sans aucune poursuite. Mais, grâce à cette manœuvre, Lemmi fit crier : « Vive Sedan ! » par tous ses affiliés, et les pèlerinages furent suspendus.*)

« Ces fanatiques (les pèlerins français), continue Thulié écrivant à son cher Lemmi, n'ont aucune patrie et ils n'hésiteraient pas, comme ils l'ont déjà prouvé souvent, à mettre leur pays à feu et à sang pour imposer leurs superstitions et exhaler leurs haines.

« *Nous nous unissons donc d'autant plus à* VOS JUSTES RESSENTIMENTS, *que nous sommes, nous aussi, en pleine guerre contre les cléricaux,* lesquels après avoir tenté de détruire la République par les armes les plus déloyales, cherchent aujourd'hui à s'y insinuer, afin de l'égorger plus sûrement.

« Le Grand Orient de France voit le péril et se tient au premier rang parmi les défenseurs de nos libres institutions.

« **Ceci veut dire que nous sommes étroitement unis à l'idéal italien** *et que nous protestons avec indignation contre les insultes vomies par les papalins.*

« Veuillez agréer, *très cher et très illustre souverain grand commandeur grand-maître,* l'expression de ma haute et fraternelle considération.

« Orient de Paris, le 7 octobre 1891, ère vulgaire.

« *Signé :* Docteur H. THULIÉ, 33e. »

Eh bien, lecteurs patriotes, comment trouvez-vous le F∴ Thulié déclarant à Lemmi, au nom du Grand Orient de France, que les francs-maçons français sont étroitement unis à l'idéal italien ?... Il est édifiant, le balustre !

L'idéal italien, selon Lemmi, nous le connaissons par le toast de ce grand-maître-fripon au banquet de Naples. L'idéal italien, c'est la reprise à la France de Nice et de la Savoie, et Lemmi réclame encore la Corse. L'idéal italien, c'est le démembrement de la France.

Et c'est ce F∴ Thulié qui, le 14 septembre 1894, vient d'être élu par le Convent de la rue Cadet président grand-maître du Grand Orient de France !

Et ledit Convent a eu l'aplomb, le lendemain, de déclarer connaître à peine Lemmi et n'être en aucune union avec lui !

On dira ce qu'on voudra, mais ceci dépasse toutes les bornes de l'effronterie et du cynique mensonge.

**Juvénal Moquiram.**

## LES PALLADISTES A BEAUVAIS

Dans le courant de la première semaine d'octobre, un horrible sacrilège, rapporté par la *Semaine Religieuse de Beauvais*, vient de désoler, pour la seconde fois, la paroisse de Vendeuil. Calices et ciboires ont été brisés et non volés ; les ornements sacrés, mis en morceaux, arrosés d'huile, en partie incendiés, et non volés. Les saintes espèces ont été profanées avec rage ; plusieurs hosties consacrées ont disparu, trois ont été retrouvées à demi consumées.

Il faudrait être ou bien aveugle ou bien auxiliaire de la secte pour déclarer que ce vandalisme est l'œuvre de malfaiteurs ordinaires. La fureur infernale qui a présidé à ce sacrilège est la preuve éclatante qu'il y a des triangles dans l'Oise.

# LE COMTE DE PARIS

Le Comte de Paris, qui vient de mourir en exil, laisse une mémoire sans tache et un grand exemple de foi et de vertu chrétienne ; nous ne saurions trop le redire et rendre hommage à ce noble Prince, qui méritait, ce semble, un meilleur sort.

Mais les jugements de Dieu, qui voit tout et qui a l'éternité pour récompenser ou pour punir, ne sont pas ceux de l'homme, aveuglé par les illusions frivoles de ce monde qui passe, comme une ombre vaine et trompeuse.

« La vraie grandeur, a dit Louis Veuillot, est celle que Dieu couronne. » Le seul trône enviable est celui où l'élu de Dieu siège éternellement.

La branche cadette dont il était le Chef lui avait laissé un pénible et pesant héritage, fait, en grande partie, de débauches, de trahisons, de révoltes ouvertes ou perfides.

Il a expié ces félonies, effacé autant que possible ces flétrissures, en donnant, comme plusieurs de ceux qui lui touchaient de près, et spécialement comme l'excellente famille du duc de Nemours, les plus utiles et les plus édifiantes leçons. Sa foi, qui ne paraît pas avoir subi de défaillance, lui a servi de règle. Dans un siècle où la famille se dissout au sein des plus tristes avilissements, Monsieur le comte de Paris se montre, au milieu de sa nombreuse famille, comme un patriarche des anciens temps.

Homme d'études, laborieux, intelligent, il approfondit les questions sociales les plus actuelles et les plus épineuses, multipliant les enquêtes, interrogeant les ouvriers et les patrons, compulsant les documents, les statistiques, employant, avec autant de perspicacité que de persévérance, tous les moyens d'information, afin d'être prêt, le cas échéant, à donner aux questions ouvrières et sociales les meilleures solutions.

Les questions coloniales, les relations de la France avec l'étranger, l'ont également occupé. Aide de camp à 23 ans, il apprend sur le champ de bataille ce rude métier de soldat que tout Prince doit connaître. Quand la Patrie est attaquée, il demande en grâce, à deux ou trois reprises, qu'il lui soit permis de la défendre, acceptant à l'avance toutes les conditions dont on voudra lui faire acheter l'honneur et le droit de remplir ce devoir patriotique.

Il s'est fait, sur les conditions du Gouvernement, des idées très larges, très hardies et très sensées. Il veut une représentation sérieuse et puissante de tous les intérêts et de toutes les classes ; mais il répudie le gouvernement parlementaire, qui est condamné, par sa nature même, à l'impuissance, à l'incohérence, aux conflits à la fois mesquins et ruineux des ambitions sans frein et des viles convoitises, à la corruption des louches compromis et des tripotages scandaleux. Il veut décharger l'Etat des responsabilités dangereuses et écrasantes qu'il a assumées, en étendant démesurément ses attributions à une multitude d'objets qui ne relèvent pas de lui, qui échappent à sa compétence et à son autorité. C'est une œuvre de décentralisation et d'émancipation qui, en rendant la liberté et la vie à la famille, à la province, aux associations de toute nature fortement reconstituées, dégagera le pouvoir central et permettra d'alléger les charges publiques.

Tout ce programme, que nous ne pouvons qu'effleurer, est celui d'un homme de bien, d'un Prince ami du Peuple et d'un Homme d'Etat habile et clairvoyant. L'honnêteté supérieure d'une âme chrétienne avait contribué à donner au Prince ces vues nettes et justes.

Peut être sa mémoire gagne-t-elle à ce qu'il n'ait pas régné. Que d'obstacles et de résistances difficiles à vaincre auraient enserré et plus ou moins paralysé ses bonnes intentions ! Au point de vue religieux, qui domine tout, il aurait certainement aboli les lois scolaires et toutes les autres lois scélérates édictées sous l'inspiration de la Franc-Maçonnerie, depuis que cette secte maudite est au pouvoir. C'eût été un résultat de grande importance, un immense bienfait dont tous les catholiques se seraient à bon droit montrés reconnaissants. Mais parmi ses amis les plus intimes et les plus fidèles, qui auraient exercé sur lui une influence à laquelle il aurait pu d'autant moins se soustraire qu'elle aurait eu sa racine dans les sentiments les plus purs d'estime et de reconnaissance, il y en avait un bon nombre à qui les traditions de l'ancien régime et leurs idées libérales, gallicanes et plus ou moins révolutionnaires inspiraient une défiance et une opposition secrète, inavouée, mais très obstinée à l'action légitime de l'Eglise. L'esprit universitaire, l'école de la *Revue des Mondes* et du *Journal des Débats* ne seraient-ils pas arrivés au pouvoir le jour où le petit-fils de Louis-Philippe aurait ceint la couronne, et n'auraient-ils pas mis en œuvre toutes leurs manœuvres les plus souples et les plus enlaçantes pour aiguiller le char de l'Etat sur la voie de 1830 ! Sans doute ce n'eût pas été, comme alors, l'hostilité, la lutte contre le clergé et la religion ; il y avait plutôt à craindre que les catholiques, heureux d'échapper aux brutales et perfides violences de la Franc-Maçonnerie, ne sacrifiassent, dans un sentiment de générosité imprudente et excessive, leurs droits et la liberté dont ils ont besoin, qui est leur bien le plus précieux, sur l'autel de la reconnaissance. N'est-ce pas un peu ce qui se produisit sous la Restauration ?

Peut-être vaut-il mieux, dans l'intérêt de l'avenir, que nous ayons à conquérir pied à pied le terrain qu'on nous a injustement enlevé, sous une forme de gouvernement anonyme, envers laquelle nous ne sommes liés par aucun autre devoir que celui d'obéir à l'autorité établie, quelle qu'elle soit. C'est sous les Césars persécuteurs que les premiers Chrétiens se sont organisés si complètement et si fortement que, dès qu'ils ont pu se montrer au jour, ils ont offert le spectacle d'une société parfaite, vivant de sa vie propre, et admirablement préparée et armée pour établir sur la terre le règne de Jésus-Christ.

N'est-ce pas ce que Léon XIII, éclairé d'en haut, a vu et compris, quand il nous a prescrit de renoncer à toute lutte de parti, d'accepter la

forme de gouvernement qui existe de fait, pour consacrer toutes nos forces à restaurer en France, non la monarchie, mais le christianisme avec ses droits, ses lois, son esprit et ses bienfaits ?

Quand le comte de Chambord mourut d'une mort mystérieuse, les légitimistes, qui comptaient non sans raison, sur une restauration prochaine, furent frappés d'une stupeur douloureuse, tandis que les anciens orléanistes crurent que la France aurait bientôt Philippe VII pour roi. Ceux-ci se trompaient, comme ils s'étaient trompés en faisant obstacle à l'avènement de Henri V, qu'ils jugeaient trop catholique. Leur échec a tout le caractère d'un châtiment. Aujourd'hui encore, plusieurs d'entre eux fondent des espérances sur l'esprit actif et entreprenant du jeune duc d'Orléans et ils ne sont pas loin de trouver dans la mort du comte de Paris, dont la prudente sagesse ne se prêtait pas aux aventures, comme ils avaient trouvé dans la mort du comte de Chambord, une raison de saluer joyeusement un avenir plein de promesses. Nous croyons qu'ils se trompent une seconde fois. Ce n'était pas, d'ailleurs, en jetant le duc d'Orléans, si bien élevé, dans le désordre et le scandale, sous prétexte de lui faire copier le Béarnais, qu'ils pouvaient attirer sur ce Prince les bénédictions de Dieu et le respect du peuple.

L'avenir n'est connu de personne; et en France, surtout, les changement d'opinion qui préparent les changements politiques, se produisent souvent avec une promptitude déconcertante.

Cependant rien n'annonce un réveil prochain de l'esprit monarchique. Il y a des fidélités respectables, des traditions de sentiment, des conceptions favorables à la concentration des pouvoirs dans une seule main, et surtout des antipathies contre le nom de république, à cause des odieux souvenirs qu'il réveille. Mais les vrais royalistes, convaincus et dévoués, sont de plus en plus rares et ils ne sont point populaires. Or, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, rien ne se peut faire désormais en France qu'avec le peuple et par le peuple.

Et c'est justice, au fond, quand, à la lumière de l'histoire, on examine de près ce qu'ont fait et ce qu'ont négligé de faire ceux qui avaient jadis mission de guider le peuple, de le protéger et de lui servir de modèles.

Mais nous déplorons que la France reste privée du concours de tous ses enfants, surtout de ceux qui l'honorent le plus et la pourraient le mieux servir. Un jour viendra, et nous souhaitons qu'il soit prochain, où elle n'exilera que les malfaiteurs.

Pour nous, catholiques, nous n'avons à travailler qu'à l'avènement du règne de Jésus-Christ, en qui seul est le salut et l'infaillible espérance.

**L.-M. Mustel.**

---

**PROCÈS DE M. L'ABBÉ MUSTEL.** — La Cour de Cassation a finalement ordonné l'insertion de la lettre du F∴ Dupérouzel dans la *Revue Catholique de Coutances*, à moins que M. l'abbé Mustel ne préfère verser à son adversaire une somme fixée à deux cents francs. Inutile de dire que c'est à ce dernier parti que notre vénérable ami s'est immédiatement arrêté.

# LE PATRIARCHE ÉMÉRITE
# F∴ GOBLET D'ALVIELLA
## SUR LA SELLETTE

Les journaux catholiques belges ayant reproduit l'extrait de la « voûte d'urgence n° 385 » (voir plus haut l'article *Coup de Foudre*, page 271), le F∴ Goblet d'Alviella a eu l'aplomb d'adresser à l'un d'entre eux la lettre que voici :

Bruxelles, 15 septembre 1894.

Monsieur le directeur du *Patriote*,

Dans votre numéro de ce matin, vous demandez ce que je suis devenu. Je viens satisfaire votre curiosité, en vous requérant, en vertu de mon droit de réponse, d'insérer la présente lettre.

Je ne perdrai pas mon temps à discuter les ridicules absurdités que vous cherchez à m'endosser, sur la foi d'un *soi-disant* M. Margiotta, que je ne connais pas, mais qui paraît fort de vos amis.

Je me bornerai à affirmer que toutes les allégations reproduites dans votre article et dans les précédents sur le même sujet sont totalement et radicalement fausses, à commencer même par le fait de ma correspondance avec M. Lemmi.

J'ignore, beaucoup plus que vous, s'il existe un Lotus belge, une organisation palladique belge, un patriarche émérite belge ou étranger. Tout ce que je sais, c'est qu'il n'y a pas en Belgique un franc-maçon qui ne hausse les épaules à l'idée baroque qu'un groupe maçonnique quelconque aurait, dans notre pays, nommé une commission pour vérifier si les autorités supérieures du Rite transmettent à Charleston ou ailleurs une part proportionnelle quelconque des cotisations. L'indépendance absolue de la Maçonnerie belge vis-à-vis de l'étranger n'a pas besoin d'être défendue contre de pareilles insanités.

Je n'ajouterai qu'un mot : — Si quelqu'un prétend avoir entre les mains quelque chose de semblable à la lettre que vous m'attribuez, qu'il dépose ce document dans un endroit accessible à la justice, et ce sera pour moi l'occasion de déposer au parquet une plainte pour faux en écriture privée.

Recevez mes salutations.

Goblet d'Alviella.

Remarquons tout d'abord que le Goblet belge change ce qui est dit dans la voûte n° 385, à lui attribuée. Il n'est pas question d'une commission nommée par un groupe maçonnique pour vérifier si les autorités supérieures du Rite, etc. ; mais il est dit que, dans trois ateliers des grades inférieurs, on a voté un vœu tendant à ce que soit nommée une commission de surveillance, dont même les Apprentis pourraient faire partie, et qui aurait pour mandat permanent de contrôler les opérations financières des autorités supérieures du Rite.

Ce *vœu*, voté par trois loges symboliques, est un signe des temps ; mais il est bien certain que le Grand Orient de Belgique n'en a tenu aucun compte. Les Apprentis sont bons pour payer, et voilà tout. Si, dans le document mis au jour par M. Margiotta, il y avait, comme le F∴ Goblet d'Alviella le dit en falsifiant les termes de la voûte, la mention de l'existence d'une commission

ainsi constituée, oui, alors, cela suffirait à prouver que le document est apocryphe. Seulement, le document ne dit pas cela le moins du monde. Nous concevons que les gros bonnets de la Maçonnerie belge aient été vivement contrariés de la seule émission de ce vœu par trois loges ; mais nous n'avons pas la naïveté de supposer une seconde que les gros bonnets l'ont pris en considération.

Le document reste donc tel qu'il a été produit, n'en déplaise au F∴ Goblet d'Alviella. Quant à réclamer l'exhibition de l'original, c'est une bonne fumisterie. Le Goblet belge sait que sa voûte est entre les mains de Lemmi ; c'est déjà bien beau que M. Margiotta, par un moyen qu'il n'a pas à indiquer, ait réussi à en faire prendre une copie. Et le Goblet belge nie, précisément parce qu'il sait que Lemmi a reçu sa voûte, puisqu'il lui en a accusé réception et en a approuvé le contenu.

Cependant, le F∴ Goblet d'Alviella n'a pas été adroit en payant d'audace. Sa seule excuse est dans sa candidature aux élections législatives belges du 14 octobre, et il y a lieu de croire que le tapage survenu tout à coup à propos de ses relations inavouées avec le grand-maître-fripon Lemmi lui a fait perdre la tête.

Ses dénégations cyniques lui ont valu, de la part de M. Margiotta, une réplique fort intéressante et de nouveau révélatrice, que nous trouvons dans le *Patriote* de Bruxelles, n° du vendredi 5 octobre :

Londres, le 2 octobre 1894.

Monsieur le directeur du *Patriote*,

Je viens de prendre connaissance d'une lettre de M. le comte Eugène Goblet d'Alviella, de laquelle je ne suis nullement surpris. Cette lettre mérite une réplique, et je vous prie de bien vouloir m'accorder l'hospitalité de vos colonnes à cet effet ; dans mon volume *Le Satanisme dans la haute maçonnerie*, je lui répondrai encore, mais avec plus de développements nécessaires. Aussi, pour aujourd'hui, je fais seulement ce qui est le plus pressé.

M. le comte Eugène Goblet d'Alviella joue l'étonnement avec un peu trop de désinvolture ; il feint de tomber de la lune quand on lui parle de palladisme, de son parfait triangle le *Lotus belge* et de son titre de grand-maître provincial de la haute maçonnerie pour la province triangulaire 55 (Belgique et département français du Nord), titre auquel s'est ajouté, depuis le 29 septembre 1893, celui de Patriarche Maçon Émérite belge, à lui octroyé par le Signor Adriano Lemmi. Il déclare ne connaître qu'à peine de nom ce Lemmi ; quant à Albert Pike, dont Lemmi est le deuxième successeur comme chef suprême de la maçonnerie universelle, M. Goblet d'Alviella n'en a jamais entendu parler, et, si l'on insistait un peu, il nous déclarerait que cet Albert Pike est un mythe, un personnage légendaire n'existant que dans l'imagination des cléricaux.

M. Goblet d'Alviella, fidèle à la maxime « *N'avouez jamais* », devrait comprendre qu'il est des cas où l'excès de la négation est une maladresse. Il s'imagine s'en tirer en jurant qu'il n'est pas l'auteur de la voûte d'urgence n° 385 datée de Bruxelles le 30 juin 1894, parce que, *selon l'usage palladiste*, il n'a signé cette voûte que de son nombre nominal, c'est-à-dire 697. On pourrait lui démontrer que ce nombre s'applique *exactement* à lui, *sans aucune erreur possible ;* car, en prenant la valeur conventionnelle des lettres de l'alphabet des Mages d'Alexandrie, adopté par la haute-maçonnerie, on trouve :

| | |
|---|---|
| *E*,5+*u*,6+*g*,3+*è*,5+*n*,50+*e*,5 font............... | 74 |
| *G*,3+*o*,70+*b*,2+*l*,30+*e*,5+*t*,400 font............. | 510 |
| *A*,1+*l*,30+*v*,6+*i*,10+*e*,5+*l*,30+*l*,30+*a*,1 font.... | 113 |
| Total : | 697 |

Ce qui revient à dire (la particule noble ne comptant pas) : *Eugène Goblet Alviella* = 697

Mais le F∴ 697 pourrait nous répondre encore qu'il ignore même totalement l'alphabet des Mages d'Alexandrie et son emploi en haute-maçonnerie. Aussi, n'est-ce point par là que nous allons prouver la trop grande maladresse des étonnements de M. Goblet d'Alviella.

Je rappellerai d'abord que ce F∴ si ennemi des aveux a commencé son élévation en succédant, dans l'année 1884, au F∴ Henri Bergé (de la Chambre des représentants) comme grand-maître national du Grand Orient de Belgique, et qu'il a occupé ces fonctions jusqu'en 1887, époque où il a été remplacé par le F∴ Victor Lynen, conseiller communal et consul du Chili à Anvers (1). La première année de sa grande-maîtrise nationale, M. Goblet d'Alviella, ami du mystère, se faisait adresser sa correspondance maçonnique à cette adresse : *M. Rian-Nedgrot*, rue du Persil, 4, à Bruxelles.

La grande-maîtrise nationale (c'est-à-dire la direction des loges symboliques des maçons-gogos) étant une fonction avouée, on trouvera la preuve de ce bizarre pseudonyme imprimée dans l'*Annuaire officiel du Grand Orient de France*, année 1885, page 266. Or, en changeant de place les lettres, on constate que *M. Rian-Nedgrot* n'est autre que *M. Grand-Orient*. Le F∴ Victor Lynen, lui, pour mieux dépister la curiosité des profanes, ajouta une profession à ce pseudonyme de son prédécesseur, et il en fit *M. Rian-Nedgrot, négociant*, ainsi qu'on peut le constater dans l'*Annuaire officiel du Grand Orient de France*, année 1888, p. 299 ; année 1889, p. 301 ; année 1890, p. 310, etc.

En 1890, M. Goblet d'Alviella succéda au sénateur Jean Crocq, 33^e^, comme lieutenant grand commandeur du Suprême Conseil de Belgique, ayant pour souverain commandeur grand-maître le F∴ Emile De Mot, avocat à la Cour de cassation, échevin de la ville de Bruxelles, et pour grand chancelier secrétaire général le F∴ Gustave Jottrand, 33^e^, avocat à la Cour d'appel, demeurant à

(1) Ce F∴ Victor Lynen vient de mourir, le 3 octobre, à Baden-Baden, où il faisait une cure.

Bruxelles, 55, rue de la Régence; celui-ci se faisait adresser sa correspondance maçonnique au pseudonyme et à l'adresse que voici : *M. Celpes, 20, Marché-aux-Poulets*. En changeant l'ordre des lettres, vous trouvez : *P. le Sec.*, soit *pour le secrétaire*. C'est enfantin, et cela ne vaut pas 697; mais, en palladisme, on est plus malin qu'en simple maçonnerie des rites avoués.

Il n'est pas mauvais de faire ressortir que M. Goblet d'Alviella est un grand partisan des cachotteries. Son compère, le F∴ De Mot, avait succédé, comme commandeur grand-maître du Suprême Conseil, au F∴ Pierre Van Humbeeck, 33e, ancien ministre de l'instruction publique, et celui-ci avait écrit : « Au point de vue de l'influence que le Suprême Conseil est appelé à exercer dans le monde profane, il est préférable, afin de lui conserver tout son prestige, que le public ne connaisse pas les noms de tous les membres faisant partie de ce Suprême Conseil à différents degrés. (*Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, n° 23, page 48.)

Lui-même, M. Goblet d'Alviella, a appuyé là-dessus, en affirmant, à son tour, que « la publication de ces noms peut compromettre les intérêts d'un grand nombre parmi ces membres des différents degrés ». (*Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, n° 23, page 49.)

Et il était d'avis, dès ce temps-là, qu'il fallait même cacher aux bons gogos des loges symboliques les petites affaires des hauts grades, selon l'avis déjà donné par le F∴ lieutenant général Bruno Renard, lequel, en 1876, avait interdit l'impression, même dans les bulletins secrets maçonniques, d'une conférence du 28 avril par le F∴ Roffiaën, 33e, artiste-peintre, et à ce sujet le *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique* dit (n° 19, lignes 29, 30 et 31 de la page 61, et lignes 1 et 2 de la page 62) :

« Le grand commandeur refusa avec raison de se rendre à ce désir, à cause des détails, dans lesquels le F∴ Roffiaën avait été obligé d'entrer, sur les hauts grades de la Maçonnerie Ecossaise, DÉTAILS QU'IL SERAIT IMPRUDENT DE FAIRE CONNAITRE AUX FRÈRES REVÊTUS DE GRADES INFÉRIEURS. »

M. Goblet d'Alviella niera-t-il ces précautions significatives? **C'est imprimé dans le Bulletin de son Suprême Conseil**. Il paraîtra évident, à toute personne qui n'est pas de parti pris, qu'il n'y a qu'un pas à faire, après avoir écrit pareille chose, pour écrire ensuite, dans un moment de colère en voyant le secret divulgué : **« Il faut s'entendre partout pour nier carrément »**.

Car la maçonnerie — et celle de Belgique comme toute autre — prétend qu'un franc-maçon, même s'il est démissionnaire, n'a pas le droit de parler; et c'est pour cela que le F∴ Goblet d'Alviella a été furieux contre miss Vaughan, qui avait fait publier sa démission.

En effet, je vais citer un cas analogue et que M. Goblet d'Alviella ne pourra pas nier, attendu que les lignes suivantes sont imprimées en toutes lettres dans le *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, année 1876. Il s'agit d'un frère démissionnaire de la Loge bruxelloise *Union et Progrès*, qui avait cru avoir le droit de dire qu'il s'était retiré de la secte; ce qui lui valut les foudres du F∴ Ernest Allard, Vénérable, et celles du Suprême Conseil de M. Goblet d'Alviella.

Voici donc ce qu'on lit, imprimé dans le *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, n° 18, pages 39 et 40 :

« La qualité de Maçon est **indélébile**, et, seule, l'infamie maçonnique peut exclure de la franc-maçonnerie (1). La démission de membre actif d'une loge dispense le maçon démissionnaire de participer aux travaux de la Loge et de contribuer aux obligations pécuniaires imposées par les règlements. Mais le franc-maçon, *même démissionnaire*, reste **JUSTICIABLE** de la Loge à laquelle il appartenait au moment de sa démission. La juste sévérité maçonnique ne permet pas et ne peut pas permettre à aucun homme qui a été revêtu de la suprême qualité de maçon de fouler aux pieds les devoirs maçonniques (au premier rang desquels est la discrétion absolue), **sans trouver immédiatement le châtiment de son forfait.** »

M. Goblet d'Alviella fait l'innocent; il ne sait pas ce que c'est que la haute maçonnerie palladique; il ignore qu'elle prétend descendre des Templiers et en posséder le Baphomet, et qu'elle en a réorganisé le tribunal secret. Mais voici ce que M. Goblet d'Alviella lui-même a fait imprimer dans le *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique* (année 1886, n° 29, p. 44), en donnant l'hospitalité à cette déclaration de son ami le F∴ Charles Rahlenbeck, 33e, belge et palladiste : « Nous glorifions les Templiers, dont nous sommes les héritiers, et nous devons faire **TOUT** ce que, **comme membres d'un tribunal secret**, nous pouvons faire ».

Après cela, s'étonnera-t-on que le F∴ 697 ait écrit : « La sœur américaine 144 (c'est-à-dire miss Vaughan), en communiquant sa démission à un de nos ennemis, a foulé aux pieds ses serments les plus sacrés, *et elle ne mérite plus aucune pitié !* »

M. Goblet d'Alviella, aujourd'hui que la Belgique est en période électorale, pose pour l'homme tolérant, qui veut la paix avec l'Eglise.— même comédie que celle de Crispi à Naples; — et il se dit calomnié, si on le démasque comme étant un adversaire acharné du catholicisme, si on dit qu'il lui a juré une haine à mort.

Voici ce que, dans un toast de la fête solsticiale célébrée le 29 juin 1884, le F∴ Goblet d'Alviella

(1) Il faut croire qu'on n'a pas trouvé que Lemmi avait *l'Infamie maçonnique*, puisque malgré sa condamnation pour vol, il est toujours resté grand-maître d'Italie et qu'on a fini par en faire le **chef suprême**.

disait, pour répondre à l'encyclique *Humanum Genus*, et en s'adressant à des frères étrangers, reçus au banquet avec de grand honneurs :

« Vous savez, illustres frères, que la Maçonnerie belge est une maçonnerie d'avant-garde dans la lutte que notre Ordre Universel soutient partout contre les prétentions de la théocratie romaine. Et ce n'est pas au lendemain des dernières calomnies papales que vous nous reprocherez, *dans ce pauvre pays livré à l'oppression cléricale*, de relever le gant jeté par *les serviteurs du Vatican* à tout ce que nous aimons et à tout ce que nous recherchons. Car, si nous voulons la guerre, **et une guerre à mort contre cette Eglise**, c'est pour arriver au triomphe de nos principes qui sont aussi les vôtres. » (*Bulletin du Grand Orient de Belgique*, année 1884, n° 10, p. 51.)

M. Goblet d'Alviella prétend ne pas connaître les mots d'ordre des FF.·. Albert Pike et Lemmi et ne les avoir jamais considérés comme chefs, comme ses supérieurs dans la hiérarchie maçonnerie. Or, tout ce qu'il a trouvé à répondre à l'encyclique *Humanum Genus*, nous venons de le voir; et, bien plus, la seule réplique du *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, en cette même année 1884 (n° 27, pages 90 et suivantes), a été de dire : « L'encyclique *Humanum Genus* est un long factum, qui ne nous a pas émus; il ne produit aucun fait nouveau, nous laissons à d'autres le soin de le discuter »; et à la suite de ces trois lignes, les FF.·. Van Humbeeck et Goblet d'Alviella insèrent in-extenso : 1° *la réponse officielle d'Albert Pike à Léon XIII*, où Pike parle en souverain pontife du Rite Ecossais Ancien Accepté pour les loges du monde entier ; et 2° *l'article de Lemmi*, qui était alors chef du Souverain Directoire Exécutif de la maçonnerie universelle (article extrait du numéro d'octobre 1884 de la *Rivista della Massoneria italiana*) ; et ces deux documents sont uniquement remplis de blasphèmes.

En 1888, le 31 janvier, le F.·. Gustave Jottrand, que j'ai signalé plus haut comme remplisant les fonctions de grand chancelier et secrétaire général sous les ordres du F.·. Goblet d'Alviella, insérait ces lignes dans le *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique* (n° 31, p. 53) : « Je me suis demandé jusqu'à quel point nos Frères de Belgique pouvaient aller dans la voie des représailles si naturelles auxquelles ont donné naissance la persécution et les calomnies dont les francs-maçons belges ont été l'objet de la part du clergé ultramontain fanatique, et j'ai été heureux de trouver la solution du problème dans cette belle lettre de notre Très Vénérable Albert Pike ». Et le F.·. Jottrand cite tout au long une épitre de Pike, du 16 février 1887.

Enfin, voici le plus fort. Ce pontife Pike, dont le Suprême Conseil de Belgique cite les lettres maçonniques comme ayant une si haute valeur, écrivait le 12 juillet 1887 la provocation non dissimulée à l'assassinat ; et je mets M. Goblet d'Alviella au défi de prouver que je change un mot :

« La Papauté a réorganisé partout ses milices, ressuscité et reconstitué la Compagnie de Jésus, et pour peu que le tempérament de l'humanité le tolère, elle ressuscitera le Saint-Office, avec sa puissance maudite et ses infâmes procédés.

« La main de la Papauté est partout, vouée partout à des œuvres de trahison et de mystère. Elle ne fait pas une guerre ouverte à la Franc-Maçonnerie, mais elle exerce continuellement contre elle ses influences, avec une activité que rien ne lasse.

« Rien n'égale au monde le pouvoir universel, si illimité, si absolu du Pontife romain. Absolument irresponsable, supérieur à toutes les lois humaines, ne reconnaissant aucun frein venant ni de l'honneur, ni de la bonne foi, ni de la conscience, ni de la bonté, le Souverain Pontife romain hait d'une haine profonde, toute vigilante, toute agissante, toute haineuse, la Franc-Maçonnerie.

« En présence de ce *serpent-à-sonnettes spirituel*, en présence de cet ennemi mortel, assassin et traître, l'unité complète de la Franc-Maçonnerie s'impose pour nous donner le triomphe, et devant cette nécessité absolue, toute autre considération, quelle qu'elle soit, disparaît immédiatement. » (*Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston*, tome VIII, pages 174 et et 175.)

Et afin qu'il n'y ait aucune erreur sur son ordre d'aller jusqu'au crime, le Très Vénérable Albert Pike ajoute plus loin (page 204, lignes 8, 9 et 10): **« Il se passera bien du temps avant qu'il soit utile d'amener les francs-maçons au sentiment de l'inviolabilité de la vie humaine. »**

Je m'arrête là. La cause est jugée, pour tous les honnêtes gens, devant la conscience publique. M. Goblet d'Alviella, F.·. 697 ou bien M. Rian-Nedgrot, aurait beaucoup mieux fait, dans son intérêt, de garder le silence ; car je ne crois pas qu'il y ait une seule personne sans parti pris qui ne dise : « Se taire quand on a affaire à quelqu'un qui sait TOUT en maçonnerie, est plus habile que le cynisme de tout nier ».

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes salutations les plus respectueuses et empressées.

Commr Profr Domenico Margiotta,
Ex-33e et I.·. P.·. S.·. D.·. 1394.

---

# Réplique du Goblet belge

Est-ce que par hasard cela tiendrait au nom ?... Le Goblet de Belgique est aussi rageur que le Goblet de France.

Quoi qu'il en soit, — sans doute, préoccupé surtout de sa situation électorale, — le F∴ 697 n'a pas voulu avoir le dernier mot. Il a repris sa plus belle plume d'oie et a recommencé, cette fois par série, ses négations, mais en ne les appuyant que de sa parole ; ce qui n'est pas grand'chose, on le reconnaîtra.

« Je vous requiers d'insérer la collection de démentis ci-dessous », écrit-il au *Patriote* de Bruxelles.

« 1° Il est faux qu'il existe en Belgique des organisations maçonniques autres que le Rite Moderne et le Rite Ecossais. »

Nous ferons remarquer à nos lecteurs qu'il ne faut pas se laisser prendre à ces mots : le Rite Moderne. Sous ce nom, on entend, dans la Maçonnerie belge, le régime des trois premiers grades, Apprenti, Compagnon et Maître. Pour la satisfaction des maçons gogos, on a établi une ligne de démarcation ; les adeptes des grades symboliques s'imaginent ainsi être à part et indépendants. Ils n'en sont pas moins les moutons de l'écossisme, les chefs du Suprême Conseil ayant pied dans leur Grand Orient.

« 2° Il est faux que ces organisations comprennent des réunions palladistes ou des loges qualifiées de triangles, termes parfaitement inconnus dans la Maçonnerie belge pour qualifier des réunions maçonniques. »

Gros malin, va ! Il parle en vulgaire George Bois.

« 3° Il est faux qu'aucune organisation maçonnique belge ait ou ait eu un chef ou des chefs à l'étranger ; nous laissons cela aux jésuites. »

Ce qui nous étonnerait, ce serait que Goblet reconnût publiquement la vérité.

« 4° Il est faux que M. Lemmi ou tout autre s'intitule le Chef Suprême de la Maçonnerie Universelle. M. Lemmi n'est et ne prétend être que le chef du Rite Ecossais en Italie, et ses pouvoirs maçonniques ne vont pas plus loin. »

Alors, pourquoi, ô délicieux Goblet, ne reconnais-tu pas la Fédération maçonnique italienne du Rite Ecossais, qui marche sous la bannière de Paolo Figlia ?

« 5° Il est faux qu'il existe à Naples un Grand Directoire Central d'une prétendue haute-maçonnerie universelle en relation avec la Maçonnerie belge, à plus forte raison possédant une autorité quelconque sur des membres de la Maçonnerie belge. »

Cause toujours, mon ami, M. Margiotta se charge de te river ton clou.

« 6° Pour ce qui me concerne personnellement, il est faux que je sois, comme vous le dites, le chef de la Maçonnerie belge. Je n'ai jamais présidé le Rite Ecossais, et voici sept ans que j'ai cessé de présider le Rite Moderne. »

Ici, Goblet perd la boule. Justement, on a dit qu'il y a sept ans qu'il ne préside plus le Grand Orient (rite moderne) ; mais on n'a jamais dit qu'il fut le chef titulaire du Suprême Conseil. M. Margiotta a nommé ce chef titulaire : le F∴ De Mot.

« 7° Il est faux que je sois ou aie jamais été Patriarche Emérite, chef d'un Triangle parfait ou non, membre d'un groupe intitulé *le Lotus belge*, ou Grand Maître Provincial d'une province triangulaire. Tous ces titres, ai-je besoin de l'ajouter, ont été inventés pour les besoins de votre polémique, comme vous le savez parfaitement. »

Voyez-vous ça !... C'est tout exprès pour faire échec à Goblet, candidat aux élections législatives belges, que Figlia et ses amis se sont séparés de Lemmi après le Convent du 20 septembre 1893, que les hauts-maçons américains ont lancé dans le monde entier leur voûte de protestation, que M. Margiotta a écrit son volume !... Oui, tout ça pour mettre quelques bâtons dans les roues de la candidature Goblet !...

Est-il ingénieux tout de même, cet enfant de la veuve !... Il ne veut pas qu'il soit dit qu'il est autre chose que trente-troisième... Patience, patience, ô suave Goblet ! Rira bien qui rira le dernier.

« 8° Il est faux que j'aie jamais écrit une ligne ou prononcé une parole pour le compte de votre soi-disant maçonnerie palladiste, qui, avec ses flammes d'enfer et son satanisme, n'a jamais existé que dans l'imagination de malheureuses hystériques ou de mystificateurs intéressés. »

Continue, ô Goblet, ne t'arrête pas en si beau chemin ; nie aussi le *Gennaïth-Menngog* et *l'Hymne à Satan*.

« 9° Il est faux que ma signature soit remplacée sur un document par un numéro quelconque. Je suis bien aise d'apprendre qu'en vertu de l'Alphabet des Mages d'Alexandrie mon nom est l'équivalent de 697 ; mais de pareils jeux de patience ne fonctionnent pas dans notre Maçonnerie. »

Eh bien, et le carré magique, ô Goblet?... Et la pierre cubique?... Ces casse-tête maçonniques ne sont-ils pas des jeux de patience?... Ou bien, tout cela encore n'existe-t-il pas ?

« Si les secrétariats de nos deux rites portent respectivement la dénomination de M. Rian-Nedgrot et de M. Celpes, c'est une appellation qui a existé depuis leur fondation et qui n'a rien de commun avec la distribution de numéros à leurs membres. »

Tiens, tiens, Goblet avoue M. Rian-Nedgrot et M. Celpes ! Il n'était donc pas si mal renseigné que cela, M. Margiotta?... Mais prends garde, Goblet de mon cœur, si tu entres dans la voie des aveux, tu trahis ; et alors, cou coupé, entrailles arrachées, cadavre ballotté par le flux et le reflux de la mer, cendres jetées au vent, brrrou !∴

***

Ce n'est pas fini. Goblet en veut tout particulièrement au *Patriote*.

« Si nous nous refusons à imprimer les noms des humbles et des dévoués qui nous prêtent leur concours, c'est pour les soustraire aux persécutions dont vos amis ne manqueraient pas de les poursuivre dans la vie privée aussi bien que dans la vie publique, avec une absence de scrupules qu'atteste suffisamment votre campagne de calomnies contre les chefs. »

Ça, c'est une allusion à ce que le *Patriote* a fait connaître Lemmi dans toute sa splendeur. Publier le jugement correctionnel de Marseille, du 22 mars 1844, c'est persécuter Lemmi, c'est le poursuivre dans sa vie privée ; raconter ses tripotages dans l'affaire des tabacs et ses chantages appuyés par Crispi contre la Banque Romaine, c'est le persécuter dans sa vie publique.

Goblet termine en rectifiant une des citations de M. Margiotta; c'est la seule à laquelle il trouve à redire : donc, il courbe le front sous les autres. Encore, ce n'est pas que cette citation soit inexacte; elle est incomplète. « Un heureux hasard a voulu que j'aie sous la main ce *Bulletin du Suprême Conseil de Charleston*. Je l'ai donc ouvert à la page indiquée, et j'y ai trouvé la phrase... La citation est exacte, ou à peu près. » Il s'agit d'une réponse d'Albert Pike à Lemmi.

Bon! voilà qu'Albert Pike existait, et qu'il était de son vivant en correspondance avec Lemmi!... Et Goblet le reconnaît!... « Lemmi réclamait de Pike l'intervention de la Maçonnerie américaine pour obtenir l'abolition de la peine de mort dans la législation des Etats-Unis. » Il s'agissait, paraît-il, d'une italienne nommée Chiara Cignarale (sans doute, une sœur maçonne), qui avait été condamnée à mort par le jury de New-York et en faveur de laquelle Lemmi intervenait. Mais Pike fut au grand regret de ne pouvoir rien obtenir de ses compatriotes, et c'est à ce propos qu'il écrivit la lettre dont M. Margiotta n'a extrait que trois lignes.

Notons-en trois de plus, parmi tout ce que Goblet cite, traduisant l'anglais à sa manière; peu importe. « Pour bien longtemps encore, il sera impossible d'*unir* (au lieu d'*amener*) les hommes ou même les francs-maçons dans le sentiment de l'inviolabilité de la vie humaine, *ou dans l'opinion qu'en présence des plus grands crimes, il faut respecter la sainteté de la vie chez les pires des criminels.* »

Goblet chicane et ne veut voir aucun double sens dans cette phrase. Si l'écrivain était Alphonse Karr, en vérité cela voudrait dire uniquement : « Pour supprimer la peine de mort, attendons que messieurs les assassins commencent. » Mais nous n'oublions pas que Pike fut chef de la secte qui a assassiné Pellegrino Rossi, William Morgan, etc., qui a eu, pendant de longues années, pour arme les bombes Orsini, qui fête comme héros les Monti, Tognetti, Agésilas Milano, etc., et dont l'un des derniers crimes les plus connus est l'assassinat de Garcia Moreno. Or, le même Pike traitait constamment les prêtres et les chefs d'Etat anti-maçons de « pires criminels ». Malgré le Goblet belge, nous savons lire entre les lignes d'Albert Pike.

*
* *

Mais c'est la fin de la lettre citée par Goblet qui est une perle, et c'était vraiment dommage que M. Margiotta l'eût oubliée.

La voici donc, d'après Goblet d'Alviella, grand lanceur de pavés d'ours ;

« Je vous retourne, écrit Pike à Lemmi, votre salut avec mon affection sincèrement fraternelle. *Puisse notre Père qui est au ciel vous avoir en sa sainte garde!* »

Décidément, Goblet est impayable. Il nie le Palladisme. Quel est donc ce *Notre Père qui est au ciel* dont parle le blasphémateur Pike écrivant à Lemmi, l'auteur du toast à Lucifer au banquet de Naples? Puisque ce ne peut être le Dieu des catholiques, quel dieu est-ce?

Allons, patriarche Goblet, vous avez perdu là une excellente occasion de laisser votre plume d'oie dans votre encrier.

J.-B. **Vernay**.

# Dénégations maçonniques (1)

Il nous revient, de divers côtés, que la conversion de M. Domenico Margiotta, ex-33^e, a produit une grande émotion non seulement dans la maçonnerie italienne, mais encore dans celle de plusieurs autres pays. C'est ainsi qu'au récent Convent du Grand Orient de France, les délégués (imparfaits initiés) de diverses loges ont interpellé les chefs du rite français, et ceux-ci, pour les calmer et endormir leurs défiances, ont dû faire une déclaration solennelle, affirmant ne pas reconnaître l'autorité du grand-maître Lemmi. Il est vrai que, le lendemain, M. Margiotta démontrait publiquement que cette déclaration était une nouvelle imposture ; en effet, il établissait que le F.·. Armand Croissant, élu la veille par le Conseil de l'Ordre secrétaire général du Grand Orient de France, n'était autre que le représentant spécial de Lemmi auprès du même Grand Orient de France, c'est-à-dire le fondé de pouvoirs du grand-maître italien, dont le Conseil français de l'Ordre venait de jurer être tout à fait indépendant. Ecrasés par cette riposte inattendue, les hauts-maçons de France se sont tenus coi.

Mais c'est surtout en Belgique que le désarroi dans la secte est à son comble. Ce pays est, on le sait, en pleine agitation électorale, et, parmi les candidats-députés, se trouve précisément M. le comte Eugène Goblet d'Alviella, qui est un des hauts-maçons palladistes sur lesquels portent les révélations de M. Margiotta. Imitant l'exemple de ses confrères du Grand Orient de France et s'inspirant de l'axiome sectaire, qui dit que « tout mauvais cas est niable, » le F.·. Goblet d'Alviella se reconnaît seulement lieutenant grand commandeur du Suprême Conseil de Belgique et jure qu'il n'existe aucun lien entre son Suprême Conseil et celui des intrus du palais Borghèse; lui aussi, il déclare solennellement, pour apaiser les réclamations des maçons-gogos belges, qu'il ne connaît pas le F.·. Lemmi, qu'il n'est nullement en correspondance avec lui et qu'il n'a jamais pris le mot d'ordre de ce personnage.

On le voit, M. Adriano Lemmi n'a pas de chance, depuis que son casier judiciaire a été mis au jour. Parmi les hauts-maçons de tous les pays du globe, c'est à qui le reniera, — du moins publiquement.

Malheureusement pour le F.·. Goblet d'Alviella, il est allé un peu trop loin dans les dénégations : il a nié l'existence d'une direction centrale de la franc-maçonnerie universelle ; il a opposé un démenti à l'ex-F.·. Domenico Margiotta, qui avait fait connaître que cette direction centrale, créée par le F.·. américain Albert Pike, s'était trouvée en fonctionnement à Charleston jusqu'au 20 septembre 1893, et que depuis cette date elle avait été établie à Rome par suite de certaines manœuvres de M. Lemmi (2). Ce démenti, par trop audacieux, retombe aujourd'hui sur le F.·. Goblet d'Alviella, à sa grande confusion. En effet, M. Margiotta, qui paraît décidément posséder un dossier bien complet, en sort une série de documents, tous plus probants les uns que les autres.

(1) Extrait du *Nouveau Moniteur de Rome*, n^o daté du 7 octobre.
(2) Nous ferons remarquer en passant que la *Revue Mensuelle* et la *Franc-Maçonnerie démasquée* avaient fait connaître ces faits, dès l'an dernier. M. Margiotta a confirmé nos renseignements.

En voici un, par exemple :

« — Comment donc, écrit M. Margiotta, s'adressant à M. Goblet, vous osez déclarer qu'il n'existe aucune solidarité, aucun lien entre votre Suprême Conseil de Belgique et la haute maçonnerie de Rome ! Vous osez dire publiquement cela, monsieur ?... Eh bien, vous avez un phénoménal aplomb !...

« Moi, je vous réponds que votre Suprême Conseil et vous-même avez toujours eu un représentant spécial auprès de M. Lemmi, votre chef comme grand-maître du Souverain Directoire Exécutif avant le 20 septembre 1893 et votre pape maçonnique depuis lors. Certes, ce représentant spécial de votre vassalité remplit ses fonctions dans le plus grand secret ; c'est pourquoi vous vous croyez fort pour nier. Mais il est arrivé quelquefois qu'une maladresse a été commise, laissant transparaître la personnalité de votre représentant, et je vais vous en citer une pour confondre votre audace.

« C'était en 1889, à l'inauguration du monument élevé par la haute-maçonnerie de Rome au méprisable apostat Giordano Bruno. Le F∴ Philippe Varlet, votre représentant attitré auprès de Lemmi, lui présenta vos hommages à cette occasion, et Lemmi en fut tellement joyeux qu'il commit la maladresse d'insérer dans son bulletin officiel la lettre suivante, laquelle trahit le lien existant entre vous et lui, ce lien que vous osez nier.

« Or∴ de Bruxelles, le 14 décembre 1889 (E∴ V∴)

« *Au Très cher Frère Philippe Varlet, 33ᵉ, Grand Représentant du Suprême Conseil de Belgique à Rome.*

« Très cher et très illustre Frère,

« Le Suprême Conseil de Belgique, dans sa séance du 29 novembre 1889, vous a voté des remerciements spéciaux pour avoir si bien interprété ses intentions en faisant inscrire le nom du Suprême Conseil de Belgique parmi ceux des Corps Maçonniques représentés à l'inauguration de la statue de Giordano Bruno (due au ciseau du Très Puissant et Très Eclairé F∴ Ettore Ferrari).

« Le Suprême Conseil de Belgique a assisté par la pensée à cette grande cérémonie à laquelle vous l'avez fidèlement représenté, et il est heureux, redites-le bien, de voir s'élever à Rome un monument durable affirmant les droits de l'homme au libre exercice de la raison, au libre examen et à la science libre, monument élevé autant à la gloire du martyr qu'à la honte de ses bourreaux.

« Par mandement du Suprême Conseil :

« GUSTAVE JOTTRAND, 33ᵉ. »

« Voilà, continue M. Margiotta, la lettre que M. Lemmi a imprimée dans sa *Rivista della Massoneria Italiana*, volume XXI, année 1890-91, page 19, colonne 2. Il était heureux du dernier alinéa, et, pour le citer, il a inséré toute la lettre, sans penser à supprimer dans l'en-tête les neuf mots qui révèlent que le F∴ Philippe Varlet est le « grand représentant du Suprême Conseil de « Belgique à Rome ». Et qu'est-ce que le F∴ Gustave Jottrand, signataire du balustre ? *C'est votre propre secrétaire, monsieur Goblet d'Alviella !* C'est le F∴ grand-chancelier Gustave Jottrand, secrétaire général du Suprême Conseil de Belgique, avocat à la cour d'appel, rue de la Régence, nº 55, à Bruxelles. Je le mets, lui aussi, au défi de nier cette lettre révélatrice. »

M. Margiotta multiplie ainsi les preuves accablantes, qui convainquent irréfutablement de mensonge le F∴ Goblet d'Alviella. Si celui-ci a pensé tromper les catholiques belges, voilà sa candidature bien malade.

Au sujet de la direction centrale (d'abord à Charleston) de la franc-maçonnerie universelle, direction parfaitement reconnue et subie par le Suprême Conseil de Belgique, M. Margiotta cite un fait tout à fait caractéristique.

En 1884, au lendemain de l'Encyclique *Humanum Genus*, le F∴ Goblet d'Alviella reproduisait le document pontifical dans le *Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, nº 27 ; puis, à la suite, il publiait à titre de réponse... quoi ?... 1º l'encyclique maçonnique du 1ᵉʳ août 1884 du très vénéré patriarche Albert Pike, parlant au nom de la franc-maçonnerie universelle et vomissant mille blasphèmes contre Dieu et les saints et mille injures contre Léon XIII et la Papauté ; 2º un article de Lemmi, dans le même sens, extrait du nº d'octobre de la *Rivista della Massoneria Italiana*.

Et voilà comment le Suprême Conseil de Belgique n'a jamais reçu le mot d'ordre ni d'Albert Pike ni de Lemmi !...

Enfin, M. Margiotta rappelle au F∴ Goblet d'Alviella une lettre officielle de son secrétaire Jottrand, datée de Bruxelles le 2 juillet 1888, insérée dans l'annexe nº 6 de ladite année du *Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston*, page 32. Dans cette lettre, adressée au patriarche suprême grand-maître Albert Pike, le secrétaire de M. Goblet d'Alviella fait l'éloge de la haute direction américaine et reconnaît ses merveilleux effets en Belgique, grâce, dit-il, « *aux engagements mutuels librement consentis, qui nous lient les uns aux autres, et que votre science, votre incessant travail et votre loyauté consolident dans nos cœurs.* »

Il est à présumer que le F∴ Goblet d'Alviella trouvera suffisante la dose de citations authentiques que M. Margiotta vient de lui servir, et que, imitant prudemment ses confrères du Grand Orient de France, il gardera le silence désormais.

Cette magistrale volée de bois vert administrée par le haut-maçon converti à ceux de ses ex-frères qui ont eu le cynisme de nier, montre bien le peu de valeur des démentis de la secte. On sait, du reste, que ces gens-là niaient même, il n'y a pas longtemps, de s'occuper de politique dans leurs loges ; aussi, un franc-maçon parlant comme franc-maçon et s'adressant au public, ne doit jamais être cru. Est-ce que, dans la maçonnerie, tout n'est pas mensonge, depuis la première initiation jusqu'aux derniers mystères ?

*Les révélations de M. Margiotta sont donc des plus précieuses, et l'on ne saurait trop les propager.* Il est certain qu'elles mettent la débandade dans l'armée de Satan : jamais les chefs n'ont assisté à pareille mutinerie de leurs troupes, et cela se comprend sans peine. La masse des francs-maçons se compose de naïfs ; or, ceux-ci sont peu flattés d'apprendre qu'ils sont dupes et exploités au profit de

quelques aigrefins. De là, ces démissions dont se lamentent les Goblet d'Alviella et autres parfaits initiés. On a vu que, même aux dernières réunions de Milan, il y a eu des réclamations violentes. La maçonnerie se désagrègera d'autant plus promptement, qu'on connaîtra mieux dans le public et dans les simples loges les intrigues des triangles directeurs.

*A cet égard, M. Margiotta remplit courageusement ses devoirs de converti et mérite des encouragements. Réconcilié avec l'Eglise, il a été absous de son erreur passée ; mais les catholiques lui doivent leurs prières, afin de lui obtenir de Dieu la grâce de la persévérance.*

Quelques personnes nous ont écrit pour nous demander si sa conversion était sincère. A cette question délicate sur M. Margiotta, nous ne pouvons que répondre : « Ceci est un secret entre sa conscience et Dieu ». Toutefois, il nous est permis de constater que nous n'apercevons aucun avantage humain à la conduite présente de l'ex-haut-maçon : sa rupture avec la secte lui vaut des haines, qui ne désarmeront pas de sitôt ; à raison de l'omnipotence maçonnique en Italie, il a été obligé de s'expatrier. Enfin, sa meilleure référence est celle de Mgr Fava, le vaillant évêque de Grenoble, qui l'a dirigé pendant sa retraite, après sa conversion, et qui ne lui aurait certainement pas écrit, pour la publier, la belle lettre que nous avons reproduite, s'il n'avait pas été convaincu de son complet retour au bien. G. A.

# AU PIED DU MUR

Enfin, voici la solution que M. Margiotta vient de proposer à M. Goblet d'Alviella pour terminer leur débat et faire la lumière :

Londres, le 8 octobre 1894.

Monsieur le directeur du *Patriote*
à Bruxelles.

M. Goblet d'Alviella s'étant fait le champion de la haute-maçonnerie pour nier hardiment son existence supérieure à tous les rites et son organisation internationale sous la direction actuelle de M. Adriano Lemmi, il y a lieu, à mon avis, de le mettre au pied du mur et de provoquer un débat public, *avec une sanction sérieuse*, afin que tout le monde sache bien désormais qui dit la vérité et qui ment.

Puisque le Patriarche Emérite de la haute-maçonnerie belge s'est avancé, maintenant il n'a plus le droit de reculer.

Les dénégations de M. Goblet peuvent se résumer comme voici :

« *D'abord*, — je nie que la Maçonnerie belge « manque d'indépendance absolue ; je nie qu'elle « ait, d'une façon quelconque, à s'incliner devant « une autorité maçonnique étrangère quelconque; « je nie qu'elle soit dirigée ou influencée, directement ou indirectement, par un pouvoir maçonnique extra-national, quel qu'il puisse « être.

« *Ensuite*, — je nie cela, et il faut me croire, « parce que je déclare qu'il en est ainsi, et que « M. Margiotta ne pourra pas prouver le con« traire. »

Les dénégations de M. Goblet étant ainsi condensées, je me fais fort d'obliger M. Goblet à capituler et à reconnaître publiquement qu'il a menti en niant.

Pour cela, je mets en avant *trois propositions*, chacune bien distincte des deux autres, mais toutes trois liées ensemble et ne pouvant être séparées.

Sur chaque proposition, j'offre un enjeu de 10.000 francs, et M. Goblet d'Alviella devra, en même temps que moi, consigner pareille somme.

Un jury de trois membres sera constitué, ne comptant dans son sein ni franc-maçon ni aucun de ces catholiques que la franc-maçonnerie qualifie de cléricaux ; c'est-à-dire, il se composera de personnes notoirement neutres et acceptées par les deux parties. Ainsi, je déclare dès à présent accepter, dans ce comité d'arbitrage, un socialiste probe et loyal, nullement suspect de cléricalisme, mais aussi nullement acquis à la franc-maçonnerie. On pourra trouver facilement deux autres arbitres d'une indépendance reconnue.

## Première proposition

Je dis et soutiens que M. Goblet d'Alviella ne doit pas être cru, parce qu'il parle en franc-maçon et dans l'intérêt de la maçonnerie.

Je prétends prouver que, lorsqu'un franc-maçon parle comme un franc-maçon et en s'adressant au public profane, sa parole n'est pas l'expression de la vérité.

Je ferai cette preuve en établissant *cent mensonges maçonniques publics* sur des faits passés. C'est-à-dire : je prendrai des déclarations publiques officielles de la franc-maçonnerie, tant de Belgique que d'autres pays (le principe maçonnique étant le même partout, ainsi que l'a dit M. Goblet dans son toast à la fête solsticiale de juin 1884), et, *par cent exemples différents*, basés sur des faits faciles à constater par la vérification des documents maçonniques que j'indiquerai et se trouvant entre les mains mêmes de la partie adverse, je prouverai que les francs-maçons ayant fait ces déclarations ont *cent fois menti*.

Si le jury déclare que ma preuve n'est pas cent fois faite sur ce premier point, mes 10.000 francs appartiendront à M. Goblet d'Alviella.

Si au contraire les arbitres se prononcent pour moi, M. Goblet aura perdu ses 10.000 francs.

## Deuxième Proposition

Le Suprême Conseil de Belgique, dont M. Goblet d'Alviella est le lieutenant grand commandeur, pratique le Rite Ecossais Ancien Accepté.

Je dis et soutiens que la Maçonnerie belge, en tant que maçonnerie pratiquant l'Ecossisme, a au-dessus d'elle un pouvoir exécutif secret, aux décisions duquel elle est obligée de se soumettre.

Je dis et soutiens, contrairement à M. Goblet d'Alviella, que ce pouvoir supérieur n'est pas belge, qu'il est extra-national ; et j'indique quel il est et où il réside : c'est le Suprême Conseil de Lausanne (Suisse).

Je dis et soutiens que, par exemple, en cas de contestation quelconque touchant les questions

d'ordre général du Rite Ecossais, le Suprême Conseil de Belgique n'est pas libre de trancher la question en litige, même si la Maçonnerie belge est personnellement en cause, mais qu'il est contraint de la faire trancher par le Pouvoir Exécutif secret siégeant à Lausanne ; j'ajoute que, lorsque le souverain commandeur grand-maître de Lausanne, assisté de ses officiers du Suprême Conseil Suisse, a prononcé dans l'espèce à lui soumise, le Suprême Conseil de Belgique est obligé de s'incliner, *d'obéir*, *quoiqu'il lui en puisse coûter*, sous peine de voir tous les Suprêmes Conseils du globe rompre avec lui et toutes les loges de rite écossais se fermer devant les visiteurs membres de la Maçonnerie belge.

Si le jury déclare que j'ai fait la preuve de cette subordination du Suprême Conseil de Belgique au Suprême Conseil Suisse et de ce que celui-ci est vraiment le Pouvoir Exécutif secret commandant à toute la Maçonnerie de rite écossais sur les questions d'ordre général, M. Goblet aura perdu son second enjeu de 10.000 francs.

Si au contraire je succombe sur ce second point, d'après la déclaration du jury, mes deuxièmes 10.000 francs appartiendront à M. Goblet.

### Troisième Proposition

A M. Goblet d'Alviella, qui ose dire qu'il ignore le Palladisme (dont il est grand-maître provincial pour la juridiction du Lotus 55), je prouverai, devant les arbitres, combien son mensonge est audacieux sur le troisième point.

Non seulement la Maçonnerie belge, à raison de son écossisme, est la subordonnée du Suprême Conseil de Lausanne ; mais encore, en dehors de la question spéciale de rite et comme n'importe quelle maçonnerie, elle est, par le fait de l'organisation intérieure et supérieure des Triangles, la vassale et la sujette du Suprême Directoire Dogmatique de la franc-maçonnerie universelle, lequel était établi à Charleston jusqu'au 20 septembre 1893 et est établi à Rome (au palais Borghèse) depuis lors.

Ainsi, contrairement aux affirmations de M. Goblet, la Maçonnerie belge est *deux fois subordonnée, et de deux façons différentes, à une Maçonnerie étrangère.*

Il est vrai que, sur ce troisième point, mon contradicteur est fortifié par toutes les habiles mesures de précaution prises pour pouvoir cacher l'existence du Rite Suprême, même à ceux des membres des hauts-grades des rites officiels à qui la dernière initiation n'est pas donnée. En effet, les créateurs du Rite Suprême, les FF.·. Albert Pike et Giuseppe Mazzini, hommes très experts en organisations secrètes, ont mis en œuvre leur imagination féconde et leur intelligence machiavélique pour multiplier tous les obstacles possibles de nature à entraver et dérouter les investigations. Aussi, des documents purement palladiques ne paraîtraient rien prouver, parce que c'est expressément voulu qu'ils ne ressemblent pas aux documents maçonniques, qu'ils sont scellés de sceaux qui n'ont rien de particulièrement maçonnique, qu'ils sont presque tous signés de nombres ou de pseudonymes conventionnels, cabalistiques ou même extravagants, au lieu des noms véritables. M. Goblet, devant les arbitres, aurait beau jeu pour dire : « Tout cela, c'est une farce. »

Cependant, et malgré ces difficultés, j'affirme que je le confondrai également sur le fait de la haute-maçonnerie palladique ; et je prouverai ce que je soutiens, en m'appuyant même sur certains documents émanant du Suprême Conseil de Belgique ou en sa possession.

Pour expliquer sommairement comment j'entends faire ma preuve, voici seulement deux exemples :

**1°** Tandis que, dans la plupart des pays, les FF.·. jugés dignes de la parfaite initiation sont choisis seulement à partir du grade de Kadosch (30e degré) parmi les membres des Aréopages, en Belgique, où le Palladisme est depuis longtemps très développé, on les choisit même à partir du grade de Rose-Croix (18e degré) parmi les membres des Chapitres. C'est pour cela qu'on rencontre beaucoup de brefs (diplômes) de Roses-Croix belges portant cette formule : *A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, de l'orient de l'Univers,* PAR LES NOMBRES **77** A NOUS SEULS CONNUS. Eh bien, 77 est un des nombres palladiques, et je mets M. Goblet d'Alviella au défi de l'expliquer d'une manière uniquement maçonnique, c'est-à-dire de donner une explication d'écossisme pur et simple.

L'explication vraie, la voici : — Le nombre 77 est nombre sacré, parce qu'il est le produit de la multiplication de 7, nombre sacré, par 11, nombre sacré. Le nombre 7 est sacré, parce qu'il est le total du nom ineffable du Grand Architecte de l'Univers, qui est en sept lettres (*Lucifer*, nom révélé seulement dans les Triangles). Le nombre 11 est également nombre sacré luciférien, parce que cabalistiquement il représente l'En-Soph et les dix Séphiroth, dont les incarnations maçonniques sur terre sont le Souverain Pontife de la franc-maçonnerie universelle et les dix Patriarches composant le Sérénissime Grand Collège des Maçons Emérites (parmi lesquels M. Goblet d'Alviella est le *Malkhuth*, depuis le 29 septembre 1893). Enfin, le nombre 77 est trois fois sacré, parce qu'il est le nombre de la Hiérarchie Céleste, selon le *Livre Apadno*. C'est en l'honneur de ce nombre que la juridiction suprême de la haute-maçonnerie est divisée en 77 Provinces Triangulaires.

M. Goblet d'Alviella aura à produire, devant les arbitres, les diplômes imprimés que le Suprême Conseil de Belgique décerne aux Roses-Croix belges. On constatera que ces documents portent la formule ci-dessus, et nous verrons si M. Goblet d'Alviella pourra en donner une explication autre que celle que je viens d'indiquer.

**2°** A chaque Suprême Conseil, il y a le Livre d'Or double, où sont inscrits et matriculés tous les FF.·. qui ont été initiés à un grade supérieur à celui de Maître (3e degré). Un exemplaire du Livre d'Or du Suprême Conseil est déposé entre les mains du souverain commandeur grand-maître, et l'autre est confié au grand chancelier grand secrétaire qui le tient à jour. Ce registre est en double, sous prétexte qu'il faut parer à un accident possible de destruction, par incendie ou autrement. La vérité, c'est que l'un des deux registres, qui paraît semblable à l'autre aux yeux des imparfaits

initiés, sert à marquer, parmi les membres des grades supérieurs au Maître, ceux qui sont en outre palladistes.

En effet, il peut arriver qu'un commandeur grand-maître de Suprême Conseil ne soit pas palladiste, et cela est arrivé. Le F∴ Batchelor, qui succéda à Albert Pike au Suprême Conseil de Charleston, n'était pas palladiste, et d'autres FF∴ du même Suprême Conseil l'étaient, quoique moins importants en écossisme. En Belgique, par exemple, le F∴ De Mot n'est pas palladiste, et le F∴ Goblet d'Alviella l'est. Mais, d'autre part, toujours les palladistes qui sont au sein d'un Suprême Conseil unissent leurs influences pour faire nommer grand secrétaire l'un d'eux; toujours, je le répète, le grand chancelier grand secrétaire d'un Suprême Conseil reconnu par la Mère-Loge du Monde est un palladiste.

Et voici à quel signe un Inspecteur Général du Palladium en mission permanente reconnaît sur le Livre d'Or n° 2 du Suprême Conseil qu'il visite, les hauts gradés du rite qui appartiennent secrètement aux Triangles : — Si le grand secrétaire qui inscrit les noms a une écriture *penchée*, il marque les palladistes en faisant *droite* une des lettres d'un des prénoms, une lettre quelconque au hasard, celle qui se prêtera le mieux à ne pas faire remarquer cette légère différence, laquelle passera inaperçue pour tout frère ignorant ce signe secret. Si le grand secrétaire a une écriture *droite*, il fait une des lettres légèrement *penchée*. Comme on le voit, c'est très simple, mais c'est fort caractéristique ; et maintenant, M. De Mot pourra connaître quels sont ses collègues et ses subalternes qui ont reçu une lumière plus complète que la sienne.

M. Goblet d'Alviella aura à produire devant le jury le Livre d'Or n° 2 du Suprême Conseil de Belgique. Les arbitres, ainsi prévenus, constateront qu'un certain nombre de noms sont inscrits de la façon particulière que je viens d'indiquer ; et nous verrons si M. Goblet d'Alviella pourra donner une autre explication, reconnue satisfaisante, de ce genre d'inscriptions si légèrement dissemblables, mais non fortuitement.

Je me réserve de guider les arbitres, pour leur faire faire d'autres constatations, *toujours avec les documents mêmes du Suprême Conseil de Belgique*, afin qu'on ne puisse pas prétendre que j'apporte aux débats des preuves fantaisistes.

Et si la conviction du jury est également faite sur ce troisième point, comme sur les deux précédents, M. Goblet d'Alviella aura perdu son troisième enjeu de 10.000 francs.

Si au contraire les arbitres déclarent ne pas être convaincus, mes troisièmes 10.000 francs seront à M. Goblet d'Alviella.

*
**

Je m'en rapporte à vous, Monsieur le directeur du *Patriote*, pour la désignation des trois jurés à choisir parmi des personnes inaccessibles au soupçon de partialité. Sur le choix, il vous sera aisé de vous entendre avec M. Goblet d'Alviella, s'il accepte mon défi et consent à faire la triple expérience publique que je propose.

Une fois que vous serez d'accord tous deux et que les arbitres auront été, de part et d'autre, reconnus comme observant une neutralité absolue dans ce litige, je me rendrai à Bruxelles, et les séances du jury pourront commencer aussitôt. J'ajoute que je serai accompagné et assisté d'une personne, dont la présence ne pourra pas manquer de causer plus de surprise que de plaisir à M. Goblet d'Alviella.

Pour la première proposition, il faudra peut-être plus d'une séance, à moins que les arbitres se déclarent suffisamment éclairés, avant que j'aie convaincu cent fois la franc-maçonnerie de mensonge flagrant sur des faits passés. Pour chacune des deux autres propositions, une seule séance suffira.

Il doit être bien entendu que rien ne sera tenu caché de ce qui sera démontré au cours de ces séances ; quant à moi je ne crains pas le grand jour, en tout ce que j'ai à dire et à prouver. Le triple verdict devra être rendu publiquement ; et les journaux des divers partis pourront avoir des représentants, afin de publier ce qu'ils jugeront utile en fait de preuves pour ou contre apportées par M. Goblet d'Alviella et moi.

Certain de gagner hautement la partie sur les trois points, j'abandonne d'avance à l'Assistance publique de Bruxelles les 30.000 fr. conquis à M. Goblet d'Alviella. Quant à lui, s'il se croit sûr de me confondre, il ne doit pas hésiter à prendre le même engagement au sujet de mon enjeu. De cette façon, la lumière sera faite, et, quel que soit le vaincu, les pauvres auront le bénéfice du débat.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments dévoués et mes empressées salutations.

PROF^r COMM^r **Domenico Margiotta.**

P. S. — Je prie les journaux antimaçonniques d'autres pays de vouloir bien reproduire ma lettre ; car ce qui est vrai pour la Belgique est vrai partout. Les révélations, ainsi provoquées par l'impudent et maladroit démenti de M. Goblet d'Alviella, s'appliqueront en tout à la Maçonnerie des divers pays.

D. M.

# LE MIRACLE

Les forces réunies de l'impiété livrent, en cette fin de siècle, un assaut furieux à la Religion.

Le matérialisme a pris surtout à tâche de ruiner dans les âmes toute idée de Dieu, en établissant l'impossibilité du miracle. Et, dans les réunions, dans la presse, dans le livre, cette thèse, — de l'impossibilité du miracle, — est ardemment développée et audacieusement soutenue.

L'abominable livre de Zola sur Lourdes est le dernier écho de cette lutte acharnée de l'erreur contre l'éternelle vérité.

A d'aussi violentes attaques, il fallait une vigoureuse riposte qui ne laissât rien subsister des sophismes accumulés contre la possibilité du miracle.

Cette réponse, M. l'abbé Gondal, l'éminent professeur de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice, vient de la donner dans son dernier ouvrage sur le miracle (1).

1° Que faut-il entendre exactement par miracle ?

(1) *Le Miracle*, par l'abbé Gondal, professeur de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice. Paris, Roger, 2 francs.

2° Ainsi entendu, le miracle est-il possible ?
3° S'il se produit, peut-on le constater avec certitude ?
4° Bien constaté, que prouve-t-il ?

Telles sont les principales divisions de ce livre, qui est un ouvrage de philosophie et même de métaphysique et qui a la prétention, d'ailleurs très autorisée par le nom de l'auteur, de tenir tête aux incrédules du jour, de leur disputer le terrain pied à pied, et de les enfermer sans issue. De là, un vaste ensemble d'arguments qui font de ce livre comme une sorte de forteresse inattaquable tandis qu'elle jette de tout côté ses explosifs ; pour notre part, nous sommes émerveillé de cette immense batterie.

S'il faut de l'attention, quand on s'y est appliqué un peu, on est bien récompensé de sa peine, car on comprend toujours. C'est l'avantage de la méthode démonstrative. Elle définit, divise, prouve séparément chaque membre de la division. Elle avance d'un pas lent et un peu uniforme, mais ferme, droit, continu. On est en quelque sorte porté sans effort dans les galeries rectilignes du sujet. Cela est net et franc, et on n'en est jamais à chercher sa route.

Et d'abord les définitions sont très belles, et peut-être la meilleure partie de l'ouvrage. Elles ne sont pas analysées mot pour mot, selon la vieille méthode, qui est lourde et sent l'école, mais simplement énoncées en des termes de la langue commune, et accompagnées, selon le besoin d'un petit cortège de propositions explicatives, qui les nuancent et les précisent ; le tout clair, exact, simple et vif, à la française.

Les distinctions sont fines, ingénieuses, mais toujours fondées sur des différences réelles quoique très déliées. On rencontre, en ce genre, des nouveautés, très heureuses dans le livre de M. Gondal.

La langue n'est pas tout à fait comme nous l'aurions cru. Quand on a entendu parler M. Gondal, on garde le souvenir d'une éloquence fraiche, gracieuse, et où dominent les beautés de l'imagination.

Dans le *Miracle*, il y a peu de ces sortes d'ornements, soit que le sujet ne le comportât pas, soit que l'auteur ait voulu les écarter à dessein, en songeant au lecteur incrédule qui jetterait le livre avec dédain, s'il pouvait seulement y surprendre une faiblesse. Mais ils sont compensés par d'autres qualités non moins estimables : la précision, une précision élégante qui contente à la fois la raison et l'oreille, et qui, se soutenant dans tout l'ouvrage, finit par charmer autant qu'elle instruit ; une pureté irréprochable ou autrement une connaissance parfaite des lois de la langue ; une fermeté qui ne s'écarte pas d'une ligne et enfin un je ne sais quel feu de lutteur décidé qui anime et échauffe toutes ces pages nécessairement un peu abstraites et fait entendre dans tout le livre comme une clameur de guerre : *bellicum sonat*.

Déjà le signal d'alarme a retenti dans la préface : « Plus de miracle, tel paraît être l'unique mot d'ordre de l'armée rationaliste... ils nous assiègent ; ils chantent victoire... Debout, chrétiens ! tous aux remparts, tous dans la mêlée, le cœur ferme, et la tête haute, c'est le devoir ».

Tout le livre est un peu dans ce style enflammé ; même quand il discute sur les choses les plus épineuses, M. Gondal a encore l'air d'un athlète qui se bat. Et ces façons lestes et vives de poser la discussion ou de la clore ont l'air de coups d'épée donnés en pleine poitrine : « Sans les explications qu'on va lire, notre définition prêterait à l'équivoque. Cherchons la lumière. — Troublait-elle, en quelque façon, le travail bienfaisant du meunier et du boulanger ? Nullement. — Les lois du monde sont nécessaires. Est-ce vrai ? — Les choses ne sont que ce qu'il plaît à Dieu qu'elles soient. Il est le maître. — Quel misérable sophisme. Voyez plutôt, etc., etc. » Il serait facile de multiplier ces exemples. Partout se trahit la même fierté ardente du lutteur qui mène rondement son adversaire, parce qu'il se connaît sûr de ses moyens et maître de la victoire.

En résumé, livre excellent, fortement pensé, vigoureusement écrit, qui fait honneur à la fois à la religion et aux lettres. P.-M. P.

---

# LES SOCIÉTÉS SECRÈTES
## MUSULMANES
## DANS L'AFRIQUE DU NORD

---

### CHAPITRE III
*Soufisme. — Extases et Visions*

(Suite)

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les erreurs de doctrine ; on voit que c'est une anecdote musulmane où tout est musulman ; mais nous doutons qu'on puisse faire d'une manière plus piquante et plus pittoresque la critique du Soufisme. Tout homme de sens doit comprendre ce qui se passe dans un pauvre cerveau humain déjà affaibli par la chaleur et les souffrances de toutes sortes, qui doit dans une même journée répéter sans cesse la même phrase, passer dans le jeûne et le recueillement le plus profond chacune de ses journées, et chasser loin de son esprit la moindre distraction qui pourrait le détacher de Dieu. Que penseraient, nous le demandons, non pas les directeurs de séminaires, mais les médecins, de cette contention d'esprit ? Et qu'on ne dise pas que nous exagérons. Plus loin, quand nous indiquerons ce que chaque adepte doit réciter par jour, nos prêtres catholiques s'estimeront heureux d'être nés sous le régime vraiment libéral de Jésus-Christ, et nous autres laïques, nous trouverons que vraiment le joug de Notre-Seigneur est bien doux en comparaison de celui que le démon impose à ses adeptes.

Les derwiches, fakirs, khouans, peu importe le

nom sous lequel on les désigne (1), quoique cependant entre ces mots il y ait une différence, sont-ils vraiment favorisés d'apparitions, d'extases ? Le démon déguisé en ange de lumière leur apparaît-il quelquefois pour leur dévoiler l'avenir ou leur tracer leur ligne de conduite ? Avant de répondre, nous devons auparavant faire remarquer que celui qui voudrait entreprendre dans les sociétés secrètes musulmanes les explorations que le Dr Bataille a opérées dans la franc-maçonnerie universelle, ne s'en tirerait pas à aussi bon compte. Nous ne voulons pas dire que sa vie fut plus exposée dans la capitale des Snoussya que dans un des temples de la San-ho-hei ; mais nous soutenons que le premier pas à faire doit être un pas sur la croix, et nous avouons que, malgré tous les désirs que nous ayions eus d'arriver à cette fin, nous n'avons pu sacrifier la foi du chrétien et du français. Simple laïque, je conserverai, je l'espère avec la grâce de Dieu, jusqu'à mon dernier soupir, la grâce de mon baptême, et plus de dix ans en Afrique n'ont pas pu diminuer la ferveur de ma foi.

De nos jours, Dieu semble avoir apaisé sa colère contre les fils de Cham : un nouveau jour semble luire sur le malheureux continent noir. Peut-être Dieu permettra-t-il bientôt que les mystères qui se passent dans cette terre maudite soient mis à découvert. Et pourquoi n'arriverait-il pas pour ces sociétés ce qui est arrivé pour la franc-maçonnerie ? Il y a trente ans, connaissait-on la dixième partie de ce qu'on sait maintenant, avant que Léo Taxil et le Dr Bataille eussent enfin levé le voile ? Nous savons que des Français peuvent être initiés aux sociétés secrètes musulmanes ; nous savons qu'avec des *métaux* on peut visiter les diverses zaouia des différents ordres ; nous savons que des Français y ont pu pénétrer. René Caillé aussi a pu faire sans danger le parcours de Saint Louis (Sénégal) à Tanger ; mais nous ne croyons pas qu'il soit possible de le faire sans renier sa foi. Les Arabes forceront toujours à répéter la formule : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est son prophète » ; prononcer cette formule est une vraie apostasie, et quand on ne la prononcerait que de la bouche, les Musulmans nous considéreront toujours comme des apostats, comme des vrais croyants. Même en prononçant cette formule, ne croyons pas que tout khouan puisse visiter et fouiller dans tous les rituels. Plus tard, quand nous parlerons des Snoussya, nous montrerons toutes les précautions qui sont prises.

Pour moi, je suis convaincu que vraiment les Khouan qui pratiquent fidèlement les observations de leur ordre sont favorisés de visions et d'extases. Tous les ordres, en enrôlant des sujets, leur promettent cette faveur ; et il serait étonnant que cette promesse ne fût pas réalisée, et que les adeptes s'accrussent à ce point. Sans doute, au commencement, ce ne sont point de vraies visions, ce sont plutôt des hallucinations ; nous croyons tout dire en un mot, en disant que les pratiques religieuses des Khouan doivent nécessairement et infailliblement produire dans l'esprit et l'imagination le même effet que l'opium dans le cerveau de ceux qui s'y adonnent.

J'ai admiré dans le docteur Bataille la description qu'il fait des danses au Dahomey et ce qu'il nous a dit des derviches tourneurs et hurleurs de Constantinople. Ne croyons pas que ce que dit le docteur s'applique seulement aux derviches turcs : pour peu qu'on ait habité l'Afrique du Nord et séjourné dans les tribus où l'Européen n'a encore fait que de rares apparitions, on s'aperçoit bien vite de l'action dissolvante et de l'influence néfaste qu'ont sur les individus les cérémonies et fêtes de la religion musulmane.

C'était au mois d'août. Tous ceux qui ont parcouru ou habité l'Algérie et la Tunisie savent quelle chaleur règne dans la contrée à cette époque. De neuf heures du matin à quatre heures du soir, le thermomètre marque ordinairement de 25 à 30 degrés dans les endroits les plus frais des maisons européennes, et il n'est pas rare de voir dans la rue le thermomètre monter jusqu'à 35 et 40 degrés, surtout dans les villages arabes, où les rues sont de véritables entonnoirs. On devine toute l'influence de ce climat sur le système nerveux, et combien a été sage Mahomet le jour où il proscrivit l'usage des liqueurs fortes. On célébrait la fête du Mouled ou anniversaire de la naissance du Prophète. C'était la première fois que je passais cette fête dans un village presque exclusivement composé de musulmans. Toute la journée fut calme ; comme les jours ordinaires, personne ne se montra dans les ruelles ; mais le soir, à peine le soleil avait disparu derrière l'horizon, que peu à peu la foule s'amassa au souk ou lieu du marché. Tous arrivaient lentement, et nonchalamment ; leur figure portait l'empreinte de la fatigue, et leurs paupières enflées semblaient réclamer le sommeil. Ne cherchez pas dans ces hommes abrutis par les excès, pourris par les passions, beaucoup d'expansion dans la conversation, et un Français s'ennuie vite avec eux s'il se respecte ; quelques monosyllabes, plus ou moins gutturaux, sortirent seuls de leur poitrine, et ils s'asseyaient sur les bancs de pierre du souk, enveloppés toujours de leur burnous. Quand la foule fut assez nombreuse, j'entendis un premier coup de tam-tam, et alors toutes les voix commencèrent en cadence à réciter la fatiha, ou première sourate du Coran. Il faut entendre ce chant monotone pour

(1) Ces trois mots sont presque synonymes, et le vulgaire ne met pas de différence : fakir et derwiche ont le même sens, l'un en arabe, l'autre en turc, et signifient tous deux « pauvre ». Khouan est le pluriel du mot khou qui signifie frère, affilié à une même congrégation. Il y a donc une différence. En Algérie et en Tunisie, on distingue aussi le derwiche du khouan. Le derwiche est l'homme qui a un tic, ne fait rien comme les autres, vit dans la saleté la plus dégoûtante ; le derwiche joue dans les villages arabes le rôle des fous à la cour du roi de France. On jugera de leur influence par ce fait. J'étais un jour dans un village arabe, non loin de Tunis ; le cheikh (c'est-à-dire le premier citoyen) m'invita à venir prendre le café avec lui. Je m'y rendis ; tandis que le kahouadji eut rempli nos petites tasses en porcelaine, je vis approcher un individu tout déguenillé ; on se demandait quelle était l'étoffe primitive de son burnous ; sans rien dire, il prend la tasse du cheikh, déguste promptement le café, qu'il avale brûlant. Je trouvais cet individu tout à fait impertinent, et je me promettais bien de n'être pas aussi facile que le cheikh, si ce malpropre individu essayait seulement de toucher ma tasse ; il s'en alla réclamant encore deux karoubes (environ huit centimes), et le cheikh les lui donna aussitôt. C'est un derwiche, me dit-il, quand l'autre se fut éloigné. *Ab uno disce omnes* : sales, dégoûtants, vivant aux dépens d'autrui, prenant quand ils ne donnent pas, gens toqués ; voilà les derwiches.

s'en faire une idée. Pendant plus de trois heures, ils crièrent tous, à tue-tête, ces cinq ou six versets de leur livre sacré : tantôt la voix montait et arrivait au point le plus aigu que peut atteindre une voix humaine; tantôt elle descendait presque subitement au grave. Qu'éprouvé-je pendant ces longues heures? J'étais à peine à cinquante mètres du lieu de la scène, et je trouvai bien longues ces heures d'insomnies. Je souffrais non pas tant du bruit, que de cette modulation qui mettait mon imagination en surexcitation, me plaçait dans un état menteur; non, je ne puis dire ce que j'ai senti. Une seule chose dans ma vie m'a paru se rapprocher de ce que je sentis alors; vers l'âge de 12 ans, j'eus le délire pendant quatre jours : pendant ces trois heures, je croyais être dans le délire. Quelle influence néfaste et désastreuse ne devait pas avoir cette musique dissolvante sur ces pauvres Arabes, dont l'imagination, chez la plupart d'entre eux, est surexcitée par le haschich, et dont beaucoup pensent que, si Mohammed a défendu de boire des liqueurs fermentées, il ne faut pas comprendre dans cette catégorie l'alcool et ses accessoires et surtout l'absinthe.

Nous nous sommes étendu à dessein sur ce sujet; car, pour nous, le Soufisme est la base et l'âme de toutes les sociétés secrètes : nous avons cité plus haut les paroles du cheikh Snoussi, que toutes les sociétés musulmanes se rattachent aux Djenidya. Le Soufisme apporta à l'Islam la philosophie malsaine de l'Inde, laquelle sut admirablement s'adapter à l'indolence du peuple arabe, tout en favorisant grandement son amour du merveilleux. Pouvoir jouir de visions, d'extases, avoir commerce avec les esprits supérieurs, et même avec Dieu, n'est-ce pas le plus grand désir de l'arabe ? Il se voit entouré de la vénération de ses concitoyens, qu'il fascine en opérant des prodiges; et il devient, dans sa solitude où viennent le consulter les grands de la tribu, l'homme le plus influent et le plus célèbre de la contrée. Tandis, en effet, que l'extatique véritable, favorisé des dons de Dieu, vit dans la plus grande humilité, l'extatique diabolique au contact de l'ange révolté seul redouble son orgueil.

Nous allons essayer pour notre part de pénétrer dans cet antre de Satan. Certes, nous ne dirons pas le dernier mot ; mais ce que nous dirons fera soupçonner toutes les pratiques sataniques auxquelles se livrent les affiliés. Avoir fait tourner les yeux de quelques hommes éclairés vers cette partie de la terre, avoir soulevé un coin du voile qui couvre les mystères de Satan, c'est pour nous tout ce que nous voulons et désirons. Nous avons lu quelques livres sur la franc-maçonnerie; nous avons suivi attentivement le D^r Bataille : nous n'avons encore rien trouvé d'aussi clair, d'aussi explicite sur les apparitions dont peuvent être favorisés les affiliés aux sociétés secrètes et les moyens de les obtenir.

Nous croyons qu'on pourrait diviser en deux grandes catégories les affiliés aux ordres religieux favorisés d'extases : le khouan Mohammedi, et le khouan Touhidi. Le khouan Mohammedi serait celui auquel le prophète Mohammed se montre en visions, extases, sommeil; tandis que le Touhidi qui serait parvenu au dernier et suprême degré de l'extase serait celui qui jouit de la vue de Dieu. Nous prions les prêtres qui nous liront de ne pas juger une pareille théorie d'après leur théologie : les Arabes ne sont pas si logiques. Nous la ferons connaître de notre mieux, et nous y joindrons à la fin les diverses interprétations de songes ; ce sera un complément à ce qu'a dit le docteur Bataille.

Tout khouan qui veut vraiment entrer dans l'esprit de son esprit doit tendre de toutes ses forces à l'extase, comme le religieux doit tendre à la sainteté que prescrit son ordre. Au fond les ordres musulmans ont le même but que les nôtres : sanctifier leurs adeptes ; seulement, ils errent sur les moyens et la véritable fin. L'extase, en effet, ne peut s'acquérir, c'est un don de Dieu; si l'on y arrive par des efforts suprêmes de l'imagination, c'est plutôt de l'hallucination et une ruse du diable.

Nous le disons donc, tout ordre musulman tend à l'absorption de ses membres dans la contemplation du Prophète, et, comme dernier effort, dans l'essence divine. L'affilié à l'ordre des Seddikya (fondé par Abou-Beker-es-Seddik, mort l'an 13 de l'hégire, 635 de J.-C.) doit y tendre de tous ses efforts : actes, paroles, pensées, tout son être en un mot doit être dirigé vers ce but unique. Jamais il ne doit retourner les yeux en arrière pour voir le chemin parcouru; mais, plein d'ardeur pour sa sanctification, partout, dans la solitude comme sur la place publique, toujours, le jour comme la nuit, dans le sommeil comme dans les veilles, il doit avoir ce but, cet unique but, voir et contempler le Prophète, être en rapport avec le Prophète, pour que le Prophète dirige toutes ses actions. Quand il sera parvenu à ce point, quand cette idée sera devenue son idée fixe, alors le Prophète commencera à lui apparaître, d'abord dans le sommeil, ensuite dans ses moments difficiles, et enfin l'extase vers laquelle il a porté tous ses efforts, l'extase arrivera. Quelle joie alors, quelle puissance de voir tous ses efforts couronnés de succès ! il faut l'avoir goûtée pour s'en faire une idée. Le malheureux voyageur qui dans le désert a éventré son dernier chameau pour ne pas succomber à la soif, et qui tout à coup parvient à une source pure, ne peut nous en donner qu'une bien faible idée : l'un sauve une vie périssable et cette source d'eau vive ne lui conserve une vie que pour souffrir davantage ; l'autre, au contraire, est parvenu à une vie supérieure. Sûr désormais de goûter pendant l'éternité les délices que le Prophète a promises à ses fidèles croyants, il est dans l'allégresse ; car, même dans ce séjour, les malheurs et les souffrances ne pourront plus l'atteindre. Le Prophète l'assistera toujours de sa puissance : il veillera sur son fidèle initié, et aucune autre créature n'aura de pouvoir sur lui. Inutile d'ajouter que, selon la règle du Seddikya, le but suprême et dernier, c'est la glorification de l'Etre suprême. *(A suivre).*

**Ad. Ricoux.**

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant :* P. PEYRE.